

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

217^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

12 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., «ASSA» agence de publicité, Genève. Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

— LA FRANCE À UN NOUVEAU TOURNANT POLITIQUE —

La chute du cabinet Mendès-France

Battu par 319 voix contre 273 à l'aube de la journée de samedi, le président du conseil démissionnaire avait cherché encore à se faire entendre à la tribune ce qui provoqua un chahut indescriptible

M. Antoine Pinay accepte de former le nouveau gouvernement

Le gouvernement français a été renversé. L'Assemblée nationale a refusé, par 319 voix contre 273, d'accorder sa confiance à la politique du gouvernement en Afrique du Nord. La majorité constitutionnelle était de 314 voix. Les voix qui lui ont été hostiles se répartissent de la façon suivante: 98 communistes, 72 M.R.P., 21 radicaux-socialistes, 4 U.D.S., 106 modérés (républicains indépendants, A.R.S., indépendants-paysans et paysans), et 18 républicains sociaux, ex-R.P.F.

En violation de la Constitution M. Mendès-France entend parler alors que son cabinet n'existe plus!

L'Assemblée nationale a été le théâtre d'une violente manifestation après les résultats du scrutin.

M. Mendès-France monte à la tribune quelques minutes après la publication des résultats:

— Si, dit-il, avant de présenter au président de la République la démission de mon cabinet, je prends pour la dernière fois la parole, ce n'est

pas pour présenter des récriminations.

Nos souhaits les plus ardents, c'est que la solution du problème tunisien, parvenue à portée de main après des mois d'efforts, ne soit ni retardée ni entravée par le vote de cette nuit.

Le travail des sept mois qui viennent de s'écouler ne sera pas effacé ni dans ce domaine ni dans d'autres. Ce qui a été fait restera. Les hommes passent, les nécessités nationales demeurent.

... ce qui provoqua un incroyable chahut

On sent, depuis quelques instants, qu'une fraction de l'Assemblée, notamment dans les bancs républicains populaires, écoute cette intervention du président du conseil démissionnaire avec une certaine impatience. La dernière phrase de Mendès-France soulève un concert de protestations.

Il est, en effet, contraire à la tradition qu'un président du conseil démissionnaire prenne la parole après la publication du vote qui a entraîné la chute du cabinet.

Mais M. Mendès-France entend continuer son exposé. Les républicains populaires manifestent. On entend: «Vous violez la constitution», «c'est du fascisme».

«Un grand-peine, le président tente de rétablir l'ordre. Les communistes manifestent à leur tour.

On entend: «A l'Elysée!» Un député demande le rappel au règlement.

Pas de propagande personnelle à la tribune

Le président de l'Assemblée se lève à sa tribune: — J'avais cru possible, dit-il, d'accorder la parole au président du conseil.

— Non, non, le débat est clos, crient plusieurs députés à la tribune.



Et voici M. Pinay qui — faisant des déclarations aux journalistes — reprend la pose classique.

M. Mendès-France écoute impassible.

Les républicains populaires crient: — La tribune n'est pas faite pour la propagande personnelle. Vous amenez l'opinion publique.

Cette dernière apostrophe déclenche un tonnerre de protestations dans l'Assemblée.

M. Mendès-France réussit un instant à se faire entendre:

— Mon intervention, dit-il, était précisément destinée à faciliter la tâche du gouvernement de demain, quel qu'il soit.

M. Mendès-France poursuit: — Conformément au règlement, le gouvernement a le droit d'intervenir à chaque stade du débat.

On entend, sur les travées, les députés républicains populaires:

— Il n'y a plus de débat, il n'y a plus de gouvernement.

— Le gouvernement a toujours le droit..., reprend M. Mendès-France.

— Non, non, répondent les républicains populaires. Il n'y a plus de gouvernement.

Il n'y a plus de débat!

Les pupitres claquent. Un député républicain populaire se lève:

— La séance est terminée, dit-il. — Le débat n'est pas clos, riposte M. Mendès-France.

— Si, si, répond l'opposition. Il n'y a plus de gouvernement.

Le président de l'Assemblée intervient à son tour:

— Je suis obligé de faire remarquer à M. le président du conseil, qu'il n'y a plus de débat.

— Je demande à l'Assemblée de se réunir lundi pour discuter le douzième provisoire (avance sur le budget), déclare M. Mendès-France.

— Bon, bon, lance un député, d'accord, point final.

— Le point final, Messieurs, c'est moi qui le mettrai au débat, déclare M. Mendès-France.

Ces paroles déclenchent la tempête. Il est désormais impossible d'entendre le président du conseil qui continue son exposé, penché sur les sténographes parlementaires.

M. Mendès-France descend de la tribune, applaudi par les socialistes, mais au milieu de nombreux cris hostiles.

Une timide «Marseillaise» s'élève des bancs des députés républicains populaires. Peu de députés y font écho et l'hémicycle se vide bientôt.

Pressenti, M. Pinay accepte

PARIS, 7 (A.F.P.). — M. Antoine Pinay, pressenti par le président de la République pour constituer le gouvernement, a fait connaître, en quittant l'Elysée, qu'il acceptait cette mission. Il commencera aujourd'hui ses consultations.

— LE DRAME DE FORMOSE —

L'évacuation de l'île Tachen est en cours

Sur plus de 18 000 habitants, neuf seulement — des vieillards et des invalides — acceptent de rester. Destruction des habitations avant l'exode

TAIPEH, 6 (A.F.P.). — Avant de quitter l'île de Tachen pour Formose, les habitants de l'île détruisent leurs habitations afin de ne rien laisser aux communistes.

Selon le comité d'évacuation qui a été chargé d'organiser le départ des insulaires, sur les 18,513 habitants de Tachen, neuf seulement ont refusé de partir. Ces neuf personnes, toutes des vieillards et des invalides difficilement transportables, ont déclaré vouloir rester dans l'île afin de ne pas causer de tracas au gouvernement.

On apprend d'autre part que le ministre de la défense, M. David Yu, s'était rendu personnellement à Tachen dès le 27 janvier, date du commencement de l'évacuation, pour procéder à la formation du comité d'évacuation et organiser le départ de la population. C'est ainsi que les habitants de Tachen ont été répartis en quatre groupes comprenant chacun cinq ou six sous-groupes.

A la suite de cette décision, le gouvernement américain a donné des ordres à la 7^{me} flotte, afin qu'elle aide à cette évacuation.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait savoir au gouvernement de Formose qu'il l'aidera à défendre les positions et les territoires qu'il occupe et que les Etats-Unis estiment essentiels à la défense de Formose et des îles Pescadores.

Tchang Kai-Chek n'entend évacuer ni Quemoy, ni Matsu

NEW-YORK, 6 (Reuter). — Le délégué de la Chine nationaliste à l'O.N.U., M. Tsiang, a déclaré, samedi, que son gouvernement ne pouvait ni ne voulait évacuer les îles Matsu et Quemoy, qui se trouvent à proximité des côtes chinoises.

(Lire la suite en 11^{me} page)



Devant la Maison-Blanche à Washington, des Américaines manifestent contre la politique Eisenhower à Formose.



M. Mendès-France ne buvait certes pas du lait avant-hier matin, quand il fut renversé...

M. Pinay entend faire vite

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

Réveillé samedi à 5 heures du matin pour recevoir la démission de M. Pierre Mendès-France, M. René Coty a aussitôt commencé des consultations. Le jour même, il recevait les présidents des Assemblées, des groupes et des grandes commissions avec lesquels il procédait à l'examen de la situation. Les mêmes noms de chefs de gouvernement possibles qui circulaient avant l'ouverture de la crise étaient prononcés, mais c'est finalement M. Antoine Pinay qui a été convoqué hier soir à l'Elysée en sa double qualité de chef reconnu de l'opposition modérée et de leader du Centre national indépendant, mouvement le plus fort groupe de l'Assemblée, puisqu'il compte 115 députés.

Première déclaration

En sortant du palais présidentiel, où il est resté près de deux heures, M. Pinay a déclaré qu'il allait tenter de dénouer la crise ministérielle en formant un gouvernement où l'accord serait mis sur

le renforcement des alliances, l'organisation de la sécurité, les nécessaires réformes en Afrique du Nord, le problème européen, l'expansion économique et la défense sociale.

M. Pinay veut aller très vite. Il consultera aujourd'hui les présidents de groupes, et si les réponses qui lui sont données laissent escompter une majorité suffisante, il choisira dès mardi, par appel direct, les membres du gouvernement. L'investiture qui n'exige plus la majorité absolue depuis la récente réforme constitutionnelle, mais seulement la majorité relative, pourrait être demandée mercredi ou jeudi.

Une liste de « ministrables »

Avant même la réponse définitive du leader modéré, attendue dans la journée, des listes de « ministrables » sont mises en circulation. On parle du général Koenig ou du général Billotte (ex-gaullistes) à la défense nationale, de M. René Mayer (rad.) à l'intérieur, de M. Robert Schuman (M.R.P.) aux affaires étrangères, de M. R. Duchet, sénateur-maire de Beaune, aux travaux publics, et naturellement de M. Edgar Faure aux finances.

M.-G. G.

(Lire la suite en 11^{me} page)

— LA CRISE DE LA LIGUE ARABE —

L'Irak tient bon

Son parlement vote la confiance au gouvernement

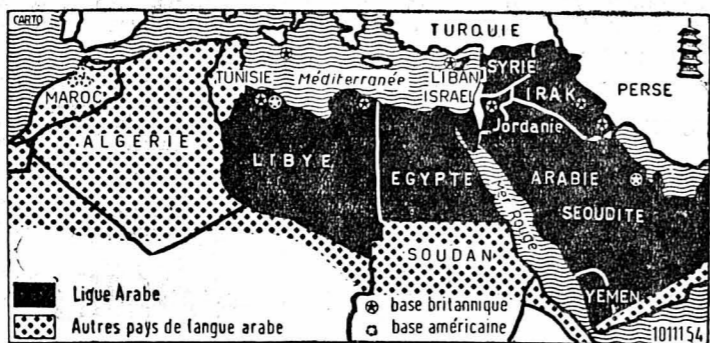
Mais l'Egypte reste aussi intransigeante à la réunion des ministres du Caire

BAGDAD, 6 (A.F.P.). — «Certains personnes mal intentionnées pensent à chasser l'Irak de la Ligue arabe. Si l'Irak est chassé de la ligue, la politique irakienne ne subira aucun changement et continuera à soutenir les intérêts arabes», s'est écrié le premier ministre Noury Saïd à la Chambre des députés où il a prononcé un discours. La Chambre des députés a soutenu entièrement la politique gouvernementale en adoptant à l'unanimité la motion du cabinet.

Le cabinet syrien démissionne

DAMAS, 6 (A.F.P.). — Le président du conseil syrien, M. Fares el Khoury, a présenté la démission de son cabinet au président de la République, à la suite de la démission du ministre de la santé, membre du parti national. Le président de la République a prié M. Fares el Khoury de surseoir à sa décision jusqu'à ce matin.

(Lire la suite en 11^{me} page)



En haut: en noir, les pays de la Ligue arabe. En bas, en pointillé, les pays qui ont alliance avec la Turquie, c'est-à-dire avec le bloc occidental.



Devant ce petit livre (1), je dois confesser mon embarras. Bien sûr, me dira-t-on, vous ne connaissez rien à la biologie, comment jugeriez-vous des pensées d'un biologiste? Non, ce n'est pas cela. Tant que Jean Rostand raisonne en biologiste, il est clair, aisément compréhensible, et on se laisse volontiers convaincre. Le malheur, pour lui comme pour nous, c'est que si vite il en sort, et que, sans être métaphysicien, il se jette avec passion dans les gouffres de la métaphysique.

«Ou plutôt, métaphysicien, il est de tout son être, mais négativement. Dans sa réflexion, aucune intuition constructive, pas trace de sérénité, mais une inquiétude aiguë, constante, atroce, qui se prend à tous les barbelés, c'est-à-dire à toutes les contradictions et à tous les scandales de la condition humaine, et qui, lorsque c'est possible, y ajoute encore. L'accent ici est fondamentalement pascalien: comme Pascal, Jean Rostand, avec une hardiesse de suicidaire, va droit aux abîmes, d'un regard il en explore l'immensité désolée; et parfois il lui arrive d'être aussi saisissant, aussi éloquent, aussi fulgurant presque que Pascal.

Mais Pascal, lui, à la négation opposait l'affirmation, à la désintégration l'amour; il poursuivait le tout de la vérité. Ce qui personnellement me gêne chez Jean Rostand, c'est qu'il ne s'attache guère qu'aux aspects sinistres du vrai. Pour qu'une pensée frappe par son universalité, il faut qu'elle jaillisse librement de l'esprit qui l'enfante, et que comme un éclair elle illumine les points opposés de l'espace; chez Jean Rostand la maxime est presque toujours liée à une pensée esclave et qui ne réussit pas à se dégager de ses propres contradictions.

Voici par exemple le savant et le métaphysicien aux prises: «J'aime qu'on suffoque dans la raison, mais qu'on s'y tienne». Ou ceci: «L'homme étouffe dans l'homme». Parlant du singe, quadrumane avide, cruel et lubrique, il ajoute: «Ce sont bien les aïeux qu'il nous fallait». Et ceci, plus noir encore: «L'Homme... n'est homme que parce qu'il est plus «singe» que le singe». Peut-on nier qu'il y ait outrance?

Pourquoi attribuer à l'homme en général ce qui n'est vrai que de certains hommes particulièrement vicieux?

Jean Rostand définit l'homme «un miracle sans intérêt». Bien, mais cette définition a-t-elle un sens? En fait la pensée de ce grand savant, lorsqu'il s'agit du cœur et de la destinée de l'homme, cesse souvent d'être «pensée», c'est un cri d'indignation ou de désespoir. Car pour l'homme qui réfléchit sur sa condition, il n'y a pas de plus grand malheur que d'être un homme. «triste paquet de gelée irritante qui, jeté sur la terre hostile, doit s'arranger avec tout le dedans et tout le dehors, avec l'amour, avec la haine, avec la peur, avec l'envie, avec les autres, avec la société, avec la morale, avec les idées, avec l'univers, avec la mort».

Comment la nature a-t-elle pu en venir à créer «la bête qui connaît qu'elle doit mourir»? Voilà le scandale. Jusque là son activité restait en somme innocente, car «la fourmi ne se doute pas qu'elle n'est que la fourmi; mais l'homme sait qu'il n'est que l'homme». Or l'homme, «ce pauvre singe condamné à faire l'homme», n'a pas même été consulté, et c'est malgré lui qu'il a été jeté, comme un innocent, dans la condition humaine.

Mais ressaisissons-nous, car dans tout ceci la fixité de la préoccupation finit par tourner à la hantise, à la monomanie. Pour penser valable-

ment, il faut savoir se détendre, briser tous les automatismes, et cela Jean Rostand le sent bien, puisqu'il avoue que ce qui pourrait lui rendre un peu suspects ses noires certitudes, c'est leur excès. Dommage qu'il ne se distance pas plus souvent de lui-même pour noter des pensées telles que celles-ci: «Ceux qui croient en un Dieu y pensent-ils aussi passionnément que nous, qui n'y croyons pas, à son absence?»

Sur le chapitre de la morale et des mœurs, c'est La Rochefoucauld auquel Jean Rostand se rattache. Voici deux brillants échantillons de maximes: «Ce ne sont pas les bassesses des hommes qui sont ignobles, mais les manières dont ils savent se les faire pardonner.» Et sur le mariage: «Un bon mariage est celui où chacun des époux a la chance de pouvoir tolérer l'intolérable de l'autre.»

A penser, Jean Rostand se déchire. Et nous, lecteur, nous voici tout ensanglanté aussi. A qui recourrons-nous pour panser nos plaies? A quelque moraliste consolant? Non. Ce genre de blessures, c'est la Bible seule qui peut les guérir, car pour Dieu et pour lui seul, comme il est dit au Psaume CXXXIX, «les ténèbres mêmes n'ont pas d'obscurité; pour lui la nuit brille comme le jour, et les ténèbres comme la lumière».

P.-L. BOREL.

(1) Stock.

PETITS ÉCHOS DES LETTRES ET DES ARTS

* Le centre suisse romand des Pen Clubs, qui se renouvelle par cooptation, a élu membres du Pen Club international trois Neuchâtelois, MM. René Braichet, Eric Lugin et Alfred Chapuis. Les deux autres nouveaux membres choisis sont Mme Alice de Watteville et M. Albert Cohen. La distinction de nos trois concitoyens honore le pays de Neuchâtel.

* A l'occasion de la «Journée des malades», Le Lien, œuvre d'entraide des malades, à Leysin, a lancé un appel à tous les artistes ou groupes d'artistes, professionnels ou amateurs, qui acceptent de se produire le samedi 5 et le dimanche 6 mars dans différents sanatoriums de Leysin et du canton de Vaud.

* Le Grand prix de poésie 1955 de la ville de Nice, d'une valeur de 10,000 francs français, sera attribué en mai. Les envois sont reçus jusqu'au 15 avril. Le thème est «Les éléments» et tous sujets se rapportant à un élément. Un jury retiendra douze poèmes: ils seront interprétés devant le public de l'Alliance française, qui, par bulletin de vote, désignera le ou les lauréats.

* Le peintre Maurice Barraud, décédé le 11 novembre 1954, a désiré témoigner son attachement à une œuvre genevoise en faveur de l'enfance; il a institué pour son héritière la Société de la maison des enfants malades de Genève (hôpital Gourgas). Maurice Barraud a fait cependant divers legs dont un très important au Musée d'art et d'histoire de Genève, comprenant notamment une série d'admirables toiles et sa collection d'estampes japonaises et de peintures chinoises.

AVIS OFFICIELS



VILLE de Neuchâtel

BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS RECRUTEMENT

Les citoyens nés entre le 1er janvier 1926 et le 31 décembre 1934, domiciliés sur le territoire communal de Neuchâtel, y compris Chauxmont, désireux de servir dans le bataillon des sapeurs-pompiers, sont invités à se présenter, porteurs du livret de service militaire LUNDI 7 FÉVRIER 1955, de 2000 à 2015 au poste de police, faubourg de l'Hôpital 6a. Conseil communal.

A LOUER

PESEUX

A louer à une personne ou à un couple âgé, pour le 24 février, bel appartement moderne de trois pièces, bains, 92 fr. 50 par mois, plus chauffage général. Tél. 81083.

logement

de trois pièces, avec tout confort pour le 24 avril. Prix: 130 fr. plus le chauffage. Adresser offres écrites à E.P. 550 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

dans villa bien située, à Pesieux, appartement de quatre pièces, salle de bains, véranda, dépendances et jardin, prix avantageux. Faire offres écrites sous V. K. 646 au bureau de la Feuille d'avis.

PETIT APPARTEMENT

hall et deux chambres. Situation agréable, quartier ouest de la ville en bordure du lac. Offres à case postale 304, Neuchâtel 1.

IMMEUBLES

PESEUX

A vendre maison neuve de trois appartements, confort, avec 700 m² de terrain. Adresser offres écrites à B. K. 462 au bureau de la Feuille d'avis.

Wir suchen für unsere Einkaufsabteilung jüngeren, initiativen

kaufm. Angestellten (ev. Angestellte)

mit technischen Kenntnissen für deutsche und etwas französische Korrespondenz. Es handelt sich um eine interessante, vielseitige Tätigkeit.

Bewerbungen mit Foto, Zeugnisabschriften und Angabe der Gehaltsansprüche und des frühesten Eintrittstermins sind zu richten an die

Schweizerische Industrie-Gesellschaft, Personalbüro, NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Nous cherchons pour notre

DÉPARTEMENT DE MICROSCOPIE

personne qualifiée, connaissant la microscopie, ses méthodes d'observation (contraste de phase, microphotographie, etc.), capable d'entreprendre des recherches d'ordre technique.

Connaissances des langues: allemand, français et anglais.

Les offres, accompagnées d'un curriculum vitae, des références et d'une photographie, sont à adresser à la direction de

Wild Heerbrugg S. A., Heerbrugg

LES GRANDS MAGASINS AUX ÉPIS D'OR GENEVE. CHERCHENT

CAISSIÈRE

pour leur rayon de ménage.

Seules les offres de personnes ayant déjà travaillé comme caissières et sachant parfaitement le français, pourront être retenues. Il est également nécessaire d'avoir des connaissances de la langue allemande et de pouvoir faire accessoirement des travaux de statistique.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, photographie, copies de certificats et prétentions de salaire sont à adresser: AUX ÉPIS D'OR, rue du Commerce, Genève.

On cherche pour tout de suite une

PERSONNE

pouvant donner COURS DE RACOMODAGE ET DE REPASSAGE. — Faire offres à l'Institut « La Châtelainie », Saint-Blaise, tél. 754 63.

jeune homme

de 16 à 17 ans, intelligent, sérieux et de toute confiance, pour travaux de bureau faciles et pour faire les commissions. Bon salaire dès le début. Faire offres manuscrites en indiquant prétentions et références et joindre si possible photographie à case postale 264, Neuchâtel.

BLANC

Mesdames... vous aurez la qualité et l'élégance



Gala NYLON

en achetant votre lingerie chez

Savoie-Petitpierre s.a.

ADMIREZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

Succursale suisse d'une importante maison internationale cherche, pour tout de suite,

jeunes collaborateurs (de 23 à 30 ans)

pour poste avec responsabilité, comprenant voyages en Suisse (pas de vente). Salaire fixe et déplacements payés.

Possibilité d'avancement.

Exigences: expérience commerciale, aptitudes pour la négociation, connaissance parfaite de la langue allemande, si possible permis de conduire.

Adresser offres détaillées avec curriculum vitae, photographie, certificats, spécimens d'écriture, prétentions de salaire, date possible d'entrée en service (le plus tôt sera de mieux), en précisant si possesseur d'une voiture, sous chiffres W. 31882 Al. à Publicitas, Neuchâtel.

Grande entreprise de la branche métallurgique cherche pour tout de suite

contremaître

pour département galvanos, expérimenté et ayant de l'initiative, avec pratique du nicklage et du procédé de la fonte injectée. Pour personne capable, poste stable et bien rétribué.

Adresser offres manuscrites, avec photographie, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres A. S. 4071, Annonces Suisses ASSA, Lugano.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, pour nos rayons de

mercerie et laine à tricoter VENDEUSES

aimables et qualifiées.

Les postulantes parlant également l'allemand sont priées de faire leurs offres manuscrites à la direction des grands magasins

MEYER SÖHNE BIENNE

Repasseuses

expérimentées et débutantes sont demandées par maison de la place. Offres avec références sous chiffres W. X. 547 au bureau de la Feuille d'avis.

VENDEUSES QUALIFIÉES

sont demandées pour nos rayons de

- TISSUS D'AMEUBLEMENT
- MERCERIE
- ARTICLES DE MÉNAGE

Faire offres détaillées

AU PRINTEMPS

LA CHAUX-DE-FONDS

Mittlere Schokoladenfabrik sucht jungen

ASSISTENT

des Betriebsleiters

Fundierte Kenntnisse der Produktion und der Maschinen erforderlich. Ausreichende Dauerstelle. Ausführliche Offerten mit Photo, Lebenslauf, Zeugnisabschriften, Schriftprobe, Lohnangabe und Eintrittstermin erbeten unter Chiffre J 3111 Q an Publicitas A. G., Basel.

Ancienne entreprise commerciale engagerait, pour date à convenir,

aide-expéditeur

Place intéressante pour jeune homme hors des écoles. Adresser offres à case ville 290.

On demande

monteurs-électriciens

ayant une bonne formation professionnelle, ayant également de bonnes connaissances de téléphone de la concession «A». Situation d'avenir avec possibilité d'avancement rapide pour personne capable.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae, références, photographie et prétentions de salaire, en indiquant le numéro de téléphone le plus proche à R. Nicolas, électricité, Sion.

On demande femme de ménage

Faire offres à Mme G. Faessel, qual Suchard 12, Neuchâtel.

DEMANDES D'EMPLOIS

commissionnaires d'aide de ménage

dans confiseries-pâtisseries ou commerces de denrées alimentaires. Adresser offres à l'Association suisse des amis du jeune homme, Sablons 47. Tél. 540 88.

Jeune Italienne, connaissant le service, cherche place dans un

tea-room ou un hôtel; entrée tout de suite ou pour date à convenir. Préférence: Neuchâtel ou environs. Téléphoner au No (038) 916 97.

Chauffeur

toutes catégories, libre tous les après-midi, cherche n'importe quel emploi. Adresser offres écrites à V. P. 484 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme de 30 ans, marié, travailleur, cherche

place stable Libre immédiatement. — Adresser offres écrites à B. R. 526 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à Neuchâtel pour JEUNES FILLES de 15 à 16 ans, places de volontaires, pour le 15 avril-1er mai, dans ménages soignés, auprès d'enfants, familles de langue française. S'adresser par téléphone au No 536 22.

SOMMELIÈRE 23 ans, connaissant les deux services, parlant trois langues, cherche place pour le 15 février dans bon restaurant. Adresser offres écrites à A. N. 540 au bureau de la Feuille d'avis.

Italien cherche place de

sommelier

pour tout de suite, dans hôtel ou restaurant. Connaît le français et l'allemand. S'adresser à Rosario Cestari, chez W. Häni, Kriechenwil près Leupen (Berne). Téléphone (081) 69 71 26.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

CARRELEUR

On demande un jeune carreleur

sachant travailler seul, en qualité d'ouvrier, éventuellement collaborateur pour la place de Neuchâtel. Conditions et salaire à discuter. Faire offres sous chiffres P 500-27 xv à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche

JEUNE FILLE

pour le magasin et pour aider au ménage. Bon salaire. Vie de famille. Faire offres à F. Moser, comestibles, les Allées 16, la Chaux-de-Fonds.

On cherche

jeune fille

pour aider au ménage. Vie de famille. Offres à Mme Albert Niffeler, Saint-Blaise. Tél. 753 46.

Institut de jeunes gens près de Lausanne cherche

PROFESSEUR

interne. latin, grec. Entrée 15 avril. Offres sous chiffres P. R. 80177 L. à Publicitas, Lausanne.

Nous cherchons

représentant

en textiles

visitant la clientèle particulière pour fouritures de trousseaux. Messieurs âgés de 25 à 40 ans de préférence. Eventuellement débutants, possédant des aptitudes spéciales pour la vente.

Après un court temps d'essai, une

AUTO

sera mise à disposition des intéressés capables.

Comme maison de marque de première qualité, nous offrons une situation stable avec des possibilités de revenus considérables.

Offres avec photographie et bref curriculum vitae sont à adresser à la fabrique de trousseaux LOYAL, Textilversand S. A., LIESTAL (BL).

PIANO

marque Suter, bois noyer. Excellente occasion. Révisé et garanti. Au Ménéstrel, Neuchâtel. Téléphone 6 78 78.

Tous les lundis et mardis BOUDIN FRAIS

BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT

Atriaux

et viande hachée Très avantageux. Boucherie - charcuterie GUTMANN Avenue du 1er-Mars

A vendre

une armoire deux portes, en noyer, un secrétaire en noyer, une commode en noyer, une belle grande table ronde en noyer. Tél. 5 54 47.

PERDUS - TROUVÉS

ÉGARÉ

depuis dimanche soir chat tigré brun-noir foncé, répondant au nom de Tchou-Tchou. Prière de le rapporter contre récompense à Mme Rémy Perrenoud, Fahys 185.

A VENDRE

A vendre

deux LITS jumeaux Louis XV, avec literie, matelas à ressorts, une ARMOIRE trois portes Louis XV, en noyer. Tél. 5 54 47.

PROF. MÉDICALES

D' M.-A. Nicolet

médecin-dentiste

DE RETOUR

REMERCIEMENTS

Monsieur Marcel NOBS et famille, profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors de leur grand deuil, expriment leur vive reconnaissance à tous ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages, ont pris part à leur douloureuse épreuve.

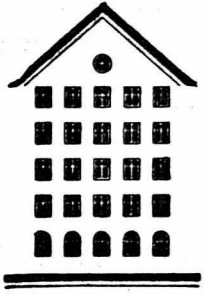
La Coudre-Neuchâtel, le 7 janvier 1955.

OFFRES D'EMPLOIS

Employée de bureau

expérimentée, connaissance parfaite de la sténographie, français-allemand, est demandée par maison de commerce de Saint-Aubin. Entrée tout de suite ou pour date à convenir. Prière d'adresser les offres avec références et prétentions de salaire sous chiffres P 1692 N à Publicitas, Neuchâtel.

Fenêtres



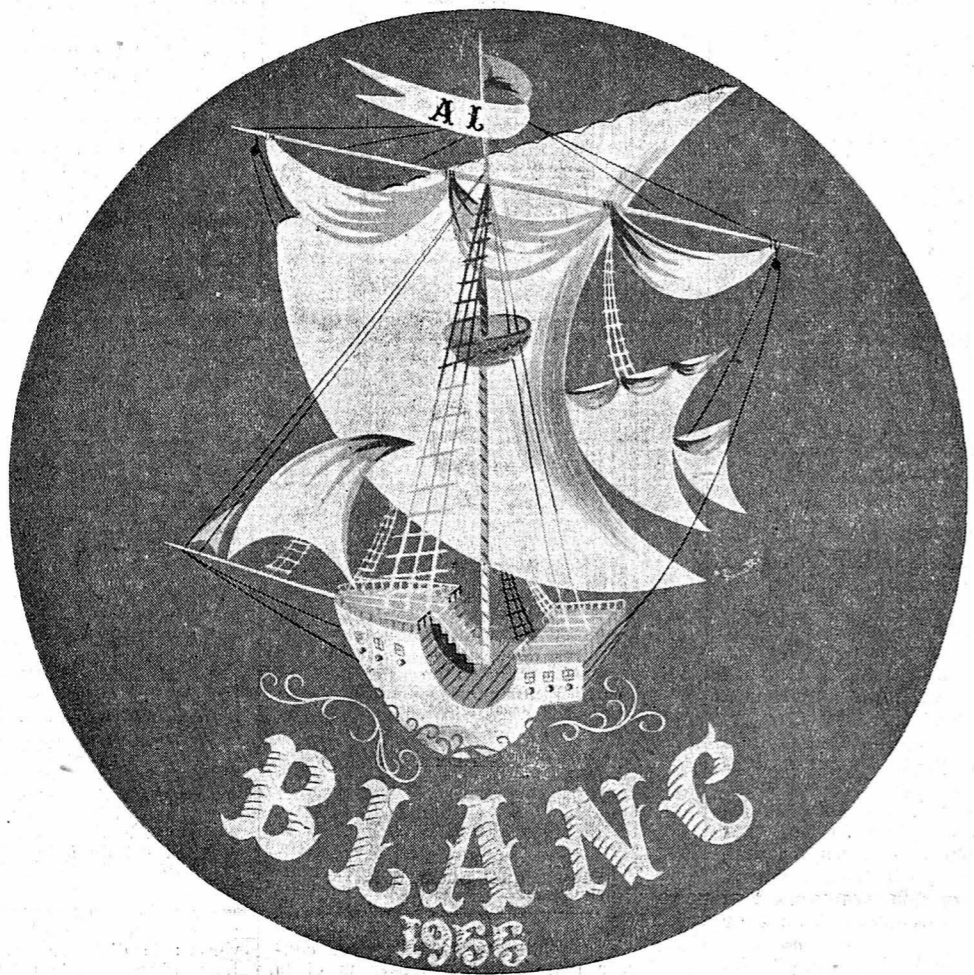
Kiefer Zurich

BLANCA

Le beau linge
s'achète aux
ARMOURINS
il est à l'usage
le moins coûteux

AUX **ARMOURINS** S.A.

SOUS LE SIGNE DE LA CARAVELLE



NOTRE GRANDE EXPOSITION DE BLANC

connait un succès sans précédent, voyez nos prix

TOILE A DRAP ÉCRUE belle qualité supérieure, pur coton, double chaîne.

Largeur	165	180	200	235 cm.
le mètre	425	525	625	750

TOILE A DRAP BLANCHIE superbe qualité lourde, pur coton, double chaîne, spécialement conçue pour le trousseau

Largeur	170	180	200	240 cm.
le mètre	480	590	850	980

TOILE A DRAP MI-FIL très belle qualité, chaîne retors, grain serré, blanchi sur pré, une qualité des Flandres...

Largeur	165	170	180	200	240 cm.
le mètre	790	890	950	1080	1350

BASIN pur coton, très belle qualité pour enfourrages

Largeur	125	135	150 cm.
le mètre	325	360	450

Comparez nos vitrines et vous achèterez

Envois rapides
contre
remboursement

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

Et toujours
un service
attentionné

AVIS

aux ménagères de Neuchâtel

La maladie subite de notre conseillère en matière de lavage, M^{me} Piller, nous oblige à renvoyer à plus tard la projection de films prévue du 8 au 18 février (Famille Durambois).

Nous comptons sur votre compréhension.

Savonnerie SUNLIGHT Olten

Fabricant du Radion

en Corset d'or
ROSE-GUYOT
RUE DES ÉPANCHEURS 2 NEUCHÂTEL

Warner's
LE GANT

Un conseil d'élégance! La jolie robe de style que vous porterez cette saison exigera de vous: finesse de la taille, correction du buste, galbe des hanches. Il faut, Madame, une ceinture ou un corset.

VENTE EXCLUSIVE

5% Timbres S.E.N. & J.

Chandeliers

Louis XVI, anciens, en argent à vendre
Tél. 5 43 90

Montres et bijoux

P. Matthey
Orfèvrerie
Bijouterie
Seyon 5



Le trousseau de Bébé

12 draps, gaze, 60x60 cm.	à	—,75 =	9.—
12 draps, gaze « Bianca », 80x80 cm.	pour		22.20
18 drapels, flanelle, 80x80 cm.	à	1.95 =	35.10
2 langes, molleton fantaisie	à	2.95 =	5.90
3 bandes de coton pour langes	à	1.95 =	5.85
6 bandes ombilicales	à	—,95 =	5.70
12 molletons prima, 60x50 cm.	à	2.25 =	27.—
2 triangles, gurit, grandeur 2	à	1.45 =	2.90
1 couche « Onco » pour le lit	à		6.90
1 couche « Onco » pour la poussette	à		3.90
3 chemisettes, coton, grandeur 2	à	1.95 =	5.85
3 chemisettes, coton, grandeur 3	à	2.25 =	6.75
2 brassières, laine, grandeur 1	à	4.75 =	9.50
2 brassières, laine, grandeur 2	à	6.50 =	13.—
2 brassières, coton, grandeur 2	à	3.95 =	7.90
2 gigoteuses, laine, grandeur 1	à	6.90 =	13.80
2 gigoteuses, laine, grandeur 2	à	8.90 =	17.80
1 paire de chaussons, laine	à		3.50
1 bonnet de laine	à		2.75
1 jaquette de laine	à		9.80
3 bavettes-éponge	à	—,85 =	2.55
3 bavettes de soie piquée	à	1.95 =	5.85
1 coussin de millet	à		3.90
1 garniture drap et taie, coton	à		18.90
1 couverture, laine jacquard	à		9.80
97 pièces			Total Fr. 256.10

BIEN SERVI

Grands Magasins
au Sans Rival
Neuchâtel

Fiancés et amateurs de meubles

Les connaisseurs donnent la préférence aux meubles ODAC

Un bel exemple : mobilier complet à **Fr. 3480.—** (neuf de fabrique)

- 4 tabourets, 1 table de cuisine;
- 1 magnifique chambre à coucher en noyer ou bouleau doré se composant de: 2 lits jumaux, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse nouveau modèle, 1 armoire 3 portes, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas;
- 1 couvre-lits nouveaux dessins;
- 1 plafonnier et 2 lampes de chevet;
- 1 tour de lits;
- 1 buffet de service noyer-noyer/pyramide, nouveau modèle,
- 1 table à rallonges et 6 chaises,
- 1 milieu de chambre en moquette,
- 1 lustre,

l'ameublement complet pour le prix « rêveur » de **Fr. 3480.—** livré et installé franco domicile avec garantie de 10 ans

Fiancés, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous; nous venons vous chercher au moment qui vous convient le mieux. Directement et sans aucun intermédiaire achetez, vous aussi, à

Ameublements Odac Fanti & C^{ie}

Grand-Rue 34, COUVET
Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70
Trois étages et magasin d'exposition
Choix immense

Bien plus de joie avec une 1100

Ne croyez pas que ce n'est là qu'un slogan publicitaire... Mettez-vous au volant de la 1100, de cette fameuse 1100, et la preuve vous sautera aux yeux, catégorique, absolue. Et du même coup vous viendra aussi l'enthousiasme.

La 1100 vous obéit avec une docilité si stupéfiante, ses réflexes répondent si vite et si précisément aux vôtres qu'elle vous semble faire corps avec vous.

La conduire, c'est un jeu. Un jeu plaisant qui défie toute comparaison.

Les joies du pilote sont aussi celles des passagers. Ils sont bien au large, confortablement assis, agréablement chauffés ou rafraîchis et en communion parfaite avec l'extérieur grâce à 6 grandes glaces, dont 4 descendantes.

Ses 4 portes, ses 4 vitesses, sa faible consommation et tant d'autres atouts qui lui sont propres font de la 1100 une voiture nettement avantageuse.

Vous y voyagez sans fatigue, car vous vous y sentez tout à fait détendus grâce à la confiance que vous donnent sa légendaire tenue de route et ses accélérations-éclair, gages de sécurité.

Donnez-vous
le plaisir
de l'essayer !

dep. **6950** fr.

6 - 36 CV.
120 à l'heure
8 l. aux 100



Neuchâtel : P. GIRARDIER, Garage Hirondelle - Tél. 5 31 90

Les Ponts-de-Maril : Garage Montandon ● La Chaux-de-Fonds : Garage
de l'Ouest, L. Gentil ● Couvet : Garage Vanello ● Dombresson : Garage
Schwab ● Les Breuleux : Garage Chapatte Frères

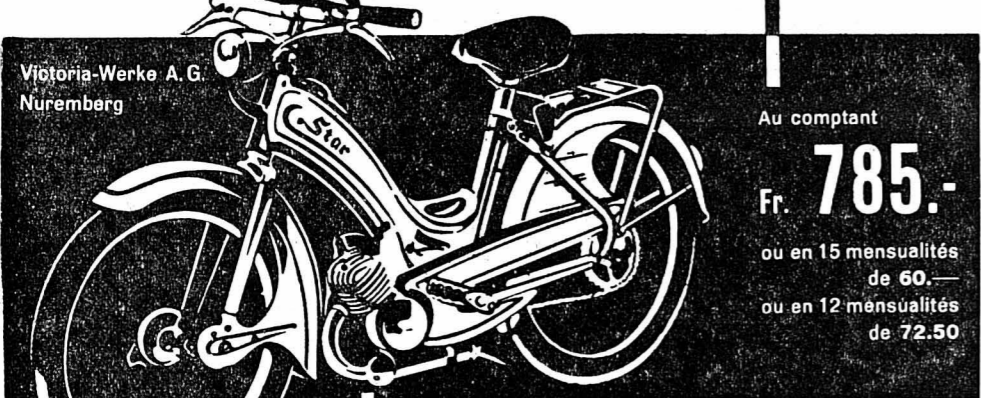
AVANT TOUT "ÉCONOMIQUE" !...

LE VÉLOMOTEUR Star

- Aussi maniable qu'une bicyclette
● Aussi résistant qu'une moto
● Aussi confortable qu'un scooter

IMMÉDIATEMENT PROPRIÉTAIRE

GRACE A NOS NOUVELLES FACILITES DE PAIEMENT SANS VERSEMENT INITIAL PAR LE SEUL PAIEMENT DE LA PREMIERE MENSUALITE



Victoria-Werke A.G. Nuremberg

Au comptant Fr. 785.-
ou en 15 mensualités de 60.-
ou en 12 mensualités de 72.50

Agences officielles :

- Neuchâtel Mme G. CORDEY, place Purry 9
La Chaux-de-Fonds G. Devaux
Cernier W. Schneider
Couvét D. Grandjean
Fleurier F. Zbinden

Quelques-uns des avantages du vélomoteur Star
Propreté grâce à son carénage spécial. Très accessible "plus bas qu'un vélo normal". Moteur éprouvé de fabrication allemande. Facile à transporter grâce à sa légèreté et à sa poignée spéciale. Élégance incomparable. Réservoir faisant corps avec le cadre. Compteur kilométrique encastré dans le phare. 2 vitesses 50 cc. Consommation 1,3 l. aux 100 km.

LE NOUVEAU VÉLOMOTEUR Star SATISFAIT LES PLUS EXIGEANTS

La bonne enseigne



Pour le bon commerçant

Enseignes sous verre et inscriptions sur vitrines

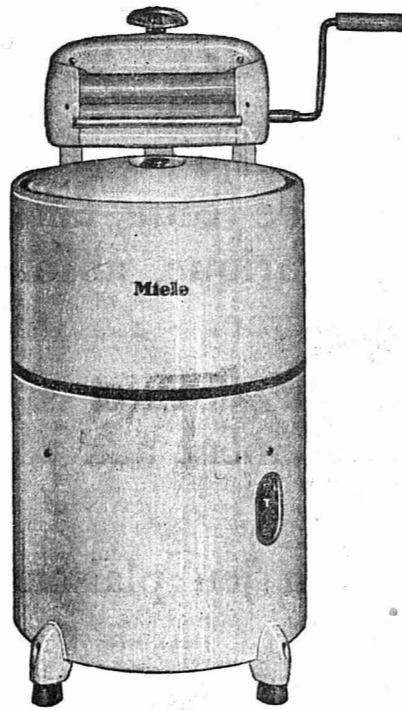
Enseignes sur pavés et inscriptions aux vernis lumineux

Peinture M. THOMET FILS Ecluse 15

A l'occasion de la saison de blanc

WAAG Miele

inaugure sa machine à laver « Miele » rapide 65



La machine à laver de grande marque... à la portée de chacun

PRIX : Fr. 550.- (sans chauffage)

Avec chauffage, pompe, lampe témoin... Fr. 750.-
Lave, cuit, rince et essore

Miele... la marque qui n'abime pas un fil du linge

Un bon conseil : méfiez-vous des rabais et cadeaux qui n'en sont probablement pas.

Demandez prospectus et renseignements

CHARLES WAAG Pierre-à-Mazel 4 et 6 NEUCHÂTEL
Téléphone 5 29 14

AVANTAGEUX

VOLAILE

fraîche du pays pour bouillir ou pour ragoût prête à cuire à Fr. 3.- le 1/2 kg. AU MAGASIN

LEHNHERR

GROS FRERES DETAIL Trésor 4 Tél. 5 30 92



un miracle de robustesse et de tenue de route, dont le succès croissant étonne le monde entier

Berline 4 portes, 4 vitesses, 6/45 CV avec chauffage et dégivreur depuis 7700.-
Facilités de paiement par le CRÉDIT SIMCA 24

En Suisse, les ventes de l'Aronde ont progressé de 87% en deux ans.



NEUCHÂTEL - SAINT-BLAISE: Francis ROCHAT, automobiles (VENTES)

NEUCHÂTEL: Garage des Parcs (service)

DU CÔTÉ DE LA CAMPAGNE

LES FORÊTS, RÉGULATRICES DU CLIMAT ET SOURCES DE RICHESSES

Forêts d'autrefois

Nos aïeux vivaient beaucoup plus simplement que nous, par le fait qu'étant privés de grandes voies de communications, ils ne pouvaient ni livrer des marchandises au dehors pour s'enrichir, ni faire entrer dans le pays nombre d'objets qui, très rares alors, sont devenus courants aujourd'hui.

Ils devaient se contenter de ce qu'ils avaient sous la main et à portée de leur demeure: les produits de leurs quelques champs et de leur jardin, les fruits de leurs modestes vergers. Cela leur suffisait et ils étaient heureux.

Certains d'entre eux possédaient une forêt, mais c'était l'exception, car, dans nos pays du moins, celles-ci faisaient généralement partie, avec les pâturages, des « biens communaux ». Ces forêts d'autrefois étaient loin d'avoir la valeur de celles d'aujourd'hui, pour les raisons citées au début de cet article. On vivait plus ou moins encore en « économie fermée », c'est-à-dire que le sol d'alentour, champs, forêts et tout le reste, n'alimentait que les habitants de la région, ville, villages et fermes isolées. On ne savait pas encore, sinon de façon rudimentaire, ce que c'était que l'exportation. Les sapins et les hêtres (les foyards) n'étaient guère utilisés que pour le chauffage local, la confection des poutres, planches et bardeaux pour les habitations de l'endroit. De temps à autre aussi, on employait les beaux fûts de sapins, laborieusement évidés, comme bassins de fontaines rustiques, et les plus petits, beaux et allongés, comme chéneaux pour conduire à la citerne les eaux du toit.

Le commerce en grand n'existant pas encore, le bois était abondant et les communes de ce temps-là n'en

étaient pas chiches. Ces anciennes communes, ou « communautés » comme on disait alors, donnaient asile à deux sortes de gens; il y avait au premier plan les « communiers », qui sont devenus depuis lors les « ressortissants » de la commune; il s'agissait des anciennes familles qui avaient fondé la commune, puis de leurs descendants; il y avait ensuite les simples « habitants », venus ailleurs et qui faisaient un peu figure de parents pauvres!

À la suite d'un usage dont les détails d'application variaient un peu d'une commune ou d'une région à l'autre, les « communiers » avaient droit chaque année à la provision de bois nécessaire pour leur ménage, et cela gratuitement. D'autre part, si l'un d'entre eux avait besoin, au cours de l'année, de bois pour un chéneau ou un bassin, il obtenait l'autorisation d'abattre un arbre (on disait alors « un pied de bois ») pour cet usage.

Il va sans dire que les « malins », en abattant leur arbre, s'arrangeaient le plus souvent à le faire tomber sur deux ou trois autres et à les casser, se les appropriant sans vergogne. Ce sont sans doute des faits comme celui-là, accompagnés d'autres raisons, qui incitèrent les communes, constatant les dégâts causés, à légiférer plus sévèrement en ce domaine et à créer, par exemple, des postes de gardes forestiers; et les appelait autrefois les « brévards », et ils avaient également charge, selon les lieux, de surveiller les vignes, les champs et les pâturages; dans une nouvelle d'Oscar Huguenin, « La pâture des Quignets », on peut voir à l'ouvrage l'un de ces brévards, chassant sans pitié du pâturage communal les vaches « étrangères »!

Il va sans dire que les simples « habitants » (non-ressortissants) pouvaient aussi obtenir du bois, mais en le payant! C'est ainsi, et par d'autres moyens encore (location du four ou de la « lessiverie » de la commune, par exemple) que ces anciennes communautés trouvaient l'argent nécessaire à leurs besoins, qui étaient modestes, mais multiples. Parmi ces besoins figurait déjà ce

qui est devenu depuis « l'assistance communale »; les pauvres diables pullulaient, voyageant de village en village et demandant au « gouverneur » de chaque commune une sorte de passade. Je ne puis résister au plaisir de citer ici un ou deux extraits d'anciennes archives villageoises, écrites naïvement par des secrétaires boursiers qui n'avaient jamais été à l'école, celle-ci n'existant pas dans leur jeune âge:

Déliné à un pauvre qui menoit un âne pour le porter, 3 batz...
A trois pauvres allant aux bains... 2 batz...

Le 1 avril delivré pour quinze Maison Brullée au pays de vaud par avis de mon cousin le Commissaire X... Pour une fille ynfirmie et sa maison qui tombe du aux en bast...

En may delivré a Samuel Desole en reconpance de Lancevellement de Sa Belle mere...

Ceci est le bouquet, et je cesse mes citations, en ajoutant toutefois que l'on payait assez souvent une passade spéciale à des particuliers qui se promenaient par le pays, montrant un loup tué sur les terres de la principauté: « A un homme pour avoir tué un luppe... » Ceci ne nous rappelle-t-il pas « Jean-des-Paniers » ?...

Mais la roue tourne, et les temps changent

Cette ancienne coutume de nos communes jurassiennes, de céder gratuitement le bois de feu à leurs communiers, a subsisté assez longtemps et je ne serais pas étonné qu'elle fût encore en vigueur dans certaines parties du Jura bernois. Mais, les progrès de la science aidant, les communications et les échanges avec les autres pays devinrent plus faci-

les; le grand commerce prit naissance, le bois acquit peu à peu de la valeur; d'autre part, les besoins d'argent des communes se firent plus nombreux et pressants; il fallut faire argent de tout, du bois des forêts comme des autres produits du sol; les anciens privilèges des ressortissants furent donc abolis les uns après les autres, et de nos jours, chacun doit payer son bois, les communiers comme les simples « habitants ».

Quelle chose pourtant subsiste: les forêts communales — du moins les anciennes — ainsi que certains pâturages sont restés la propriété des descendants des communiers de jadis, ce qui explique la présence, dans les comptes communaux d'aujourd'hui, du « Fonds des ressortissants », avec cette différence que si les forêts leur appartiennent encore juridiquement, les bénéficiaires, souvent très importants, qu'elles procurent appartiennent à l'ensemble de la commune, qui souvent ne pourrait « tourner » sans cette manne précieuse. Cela changera-t-il un jour? C'est ce que pourront voir nos après-venants!

La forêt, source inépuisable de richesses

Il fut un temps où, après la guerre de 1914-1918, le chômage sévissant et l'industrie du bâtiment tombant presque à zéro, les responsables de nos communes constataient avec mille soucis que le bois ne se vendait plus, au grand détriment de leurs finances. D'autre part, les entrepreneurs en bâtiments utilisaient de plus en plus le fer et le béton et l'on installait, un peu partout, le chauffage central.

J'eus alors l'occasion de dire un jour à l'un de nos conseillers communaux que tout rentrerait dans l'ordre, car la forêt est une richesse qui se renouvelle, au rebours des mines de charbon qui s'épuisent sans rémission et qu'au reste on trouverait pour le bois de nouvelles utilisations et de nouveaux débouchés. L'avenir prouva que j'avais raison!

On est du reste beaucoup revenu, du moins dans nos campagnes, de cette orientation vers la construction métallique des maisons, et l'on sait quelle importance a repris le bois dit « de service », qui est réclamé

partout. Il faut reconnaître que la solidité et la résistance du bois, en certains points, surpassent celles de l'acier. Il y a bien des années déjà que brûla une annexe de l'hôtel de Tête-de-Ran; j'y allai voir le jour suivant: une poutraison de bois, micalcinée, tenait encore fièrement, tandis qu'à côté, de longues poutrelles de fer, tourmentées et tordues en tous sens, formaient un inextricable enchevêtrement.

Et l'on emploie le bois pour mille autres choses encore; on ne pourra bientôt plus, par exemple, en fournir assez pour contenter l'appétit toujours plus vorace des fabricants de papier! Et j'en passe... Non, la forêt ne perdra jamais sa valeur; la preuve, c'est l'apréte avec laquelle tous les gens qui ont la chance de gagner quelques milliers de francs, cherchent à acheter des forêts... ou des domaines, ce qui est la même chose!

La forêt, régulatrice du climat

La forêt, enfin, joue un rôle primordial dans la régularisation du climat d'un pays. Elle forme un riche terreau, spongieux à souhait pour recevoir et retenir les eaux des grandes périodes de pluie, qui, sans elle, dévaleraient les pentes en torrents dévastateurs; elle retient les vents et réfrène leur impétuosité; les arbres et leur feuillage absorbent les brouillards; ils « respirent », absorbant également l'acide carbonique, relant dangereux de nos mille et mille respirations humaines ou animales, puis restituant à l'atmosphère l'oxygène dont nous avons un besoin vital et qui, sans l'action incessante des plantes de toutes sortes, disparaîtrait peu à peu de notre atmosphère.

C'est pourquoi il faut conserver nos forêts intactes, les exploiter avec sagesse, au besoin les reconstituer ou même en créer de nouvelles là où elles sont trop rares. C'est pour assurer toujours à notre monde ces conditions essentielles de vie et de durée, en même temps qu'une source de richesses incommensurables, que nos autorités ont sagement créé des lois pour la conservation et l'exploitation rationnelle de nos nombreuses et belles forêts.

RUSTICUS.

RADIO

Lundi

SOTTENS et télédiffusion: 7 h., gymnastique. 7.10, petite aubade. 7.15, inform. 7.20, propos du matin, bonjour en musique. 11 h., émission d'ensemble: musique pour passer le temps. 11.45, vies intimes, vies romanesques. 11.55, vagabondages lyriques, au jardin de Messager. 12.15, nos ensembles de musique populaire. 12.30, Wladimir Slastcheff, barryton. 12.35, l'orchestre cosmopolitain. 12.45, inform., disque. 12.55, de tout et de rien. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.20, Lilla Marcet-Filosa au piano. 13.45, disques. 13.50, solistes. 17 h., « Le moulin sur la Floss », de G. Eliot. 17.20, le club européen du disque. 18 h., causerie. 18.15, Paris relate Genève: rendez-vous à Genève. 18.40, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique. 18.50, micro-partout. 19.15, inform. 19.25, instants du monde. 19.40, mélodiana. 20 h., énigmes et aventures: « La façade », par Camille Hornung. 21 h., un gala public de musique légère et de chansons. 22.10, les entretiens de Radio-Genève. 22.30, inform. 22.35, les rois mages en retard...

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15, inform. 6.20, mélodies légères. 6.45, gymnastique. 7 h., inform. 7.05, musique de ballets. 10.15, disques. 10.20, émission radioscolaire. 10.50, disques. 11 h., émission d'ensemble. 12.15, le saxophoniste M. Müli. 12.30, inform. 12.40, le radio-orchestre, dir. P. Burkhard. 13.15, musique italienne. 13.40, aquarium, trois impressions pour orchestre R. Défossez. 14 h., recettes et conseils. 16.30, sonate pour piano, Beethoven. 16.50, causerie. 17 h., orchestre récréatif balaiois. 17.30, feuilleton radiophonique pour les enfants. 18 h., ariettes italiennes, Haendel. 18.20, concert populaire. 18.50, où est tante Anna? 19 h., cours du lundi. 19.15, disques. 19.25, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h., concert demandé. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, concert demandé, suite. 21.15, lecture. 21.30, orchestre de la B.O.G., dir. L. Cahuzac. 21.50, voyages musicaux en Suisse au temps passé. 22.15, inform. 22.20, pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique de chambre contemporaine.

CARNET DU JOUR

Auditoire de l'Ecole de commerce: 20 h. 15. Conférence par M. Eddy Bauer.

Cinéma Rex: 20 h. 30, Femmes de Paris. Studio: 20 h. 30, L'affaire Maurizius. Apollo: 15 h. Notre Louisiane. 20 h. 30, La neige était sale. Palace: 20 h. 30, Le comte de Montecristo (1re époque, La trahison). Théâtre: 20 h. 30, La forêt de la terreur.

PHOTO - CINÉ



Semaine de la pomme

Chaque jour un plat aux pommes. Les pommes sont saines.



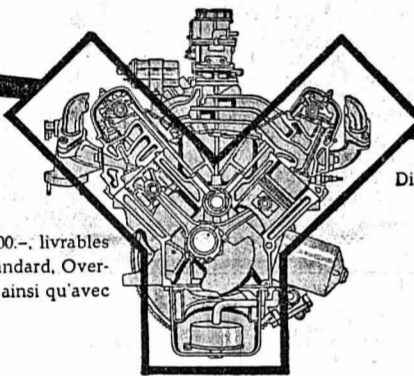
Nous présentons

FORD 1955

Les espoirs les plus audacieux sont largement dépassés. Avec leur ligne horizontale élégamment soulignée et leur forme basse, les nouveaux modèles ont encore plus grande allure. Dans la FORD 1955, vous vous sentez en sécurité et rouler devient un plaisir nouveau, une impression que vous savourez à un point inconnu jusqu'ici.



La grande surprise réside dans les nouveaux moteurs, soit le 6-cylindres ainsi que le moteur V-8 à grande puissance. La perfection technique de ce moteur révèle l'expérience de 23 années dans la construction des V-8 dont FORD est seul à bénéficier. Les performances des moteurs Ford 1955 constituent un facteur de sécurité sans pareil et augmentent aussi notablement la longévité de votre voiture. Le 6-cylindres développe 120 ch (jusqu'ici 115) et le moteur V-8 162 ch (jusqu'ici 130). Pour tous les deux la puissance imposée reste la même.



Distributeurs Ford officiels:

Modèles dep. Fr. 13 400.-, livrables avec transmission standard, Overdrive ou Fordomatic ainsi qu'avec servo-direction.

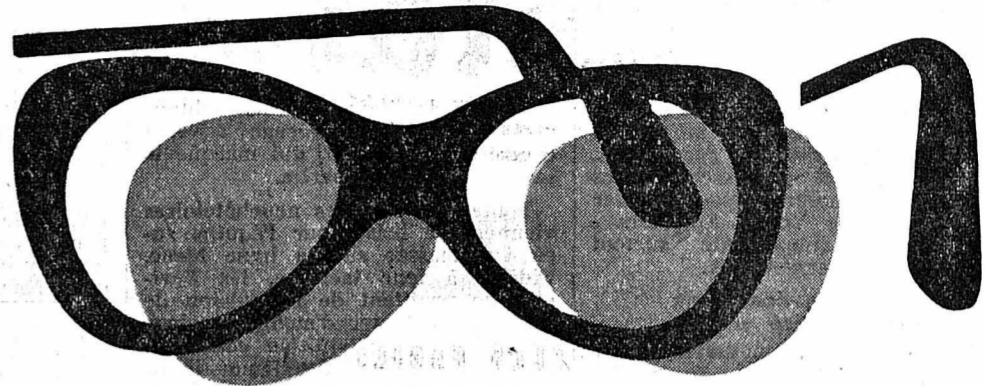
NEUCHÂTEL : Grand Garage Robert
LA CHAUX-DE-FONDS : Garage des Trois-Rois S.A.
LE LOCLE : Garage des Trois-Rois S.A.

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

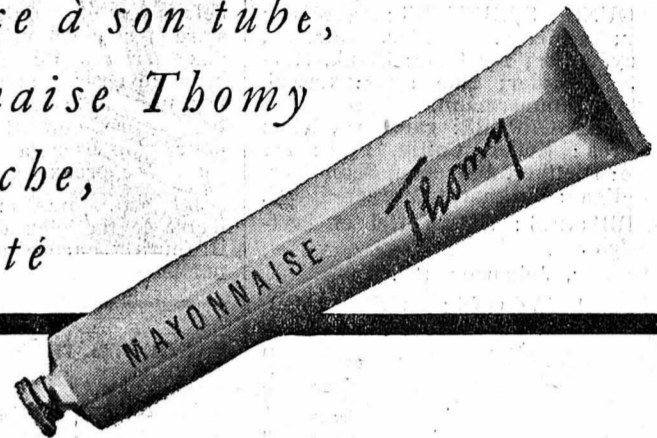
Faut-il garder

la mayonnaise au frigo?



A la saison chaude, on transfère parfois la mayonnaise au réfrigérateur, croyant qu'elle se gardera mieux. C'est une erreur! Dans son emballage bien étudié, la mayonnaise Thomy se trouve protégée. Son tube idéal la met à l'abri du froid et du chaud; jusqu'au dernier reste, elle conserve sa fraîcheur et son bon goût. Il n'est donc pas nécessaire de la mettre au frigo, la mayonnaise Thomy se garde parfaitement au garde-manger, même en été!

*Non, grâce à son tube,
la mayonnaise Thomy
reste fraîche,
même en été*



Occasion

Beau salon ancien sculpté, Louis XVI, composé: d'un canapé, deux fauteuils bergère club, deux chaises et une petite table en bois massif, citronnier, le tout remis à neuf et assorti, beau tissu sole de Lyon. Prix à définir. S'adresser au D.S.R. à Colombier. Tél. 6 33 55 qui renseignera. Revendeurs s'abstenir.

LETTRE OUVERTE

Madame,

Pour répondre aux bruits qui courent, il est bien exact que nous avons rouvert notre rayon de rideaux. Vous y trouverez un choix magnifique de tissus, choix que nous vendons du stock, au mètre. Si vous le désirez, nous les confectionnons dans notre atelier. Les tissus, tant par leurs dessins modernes et classiques que par leurs couleurs et leurs prix vous enchanteront.

C'est avec plaisir que nous attendons votre visite, même si vous ne voulez que vous documenter.

Agréer, Madame, nos sincères salutations.

R. Spichiger S.A.

Tél. (038) 5 11 45 - NEUCHÂTEL

NOUVEAU



**vous assure un
BRILLANT
DURABLE**

pour vos meubles
pianos - radios
surfaces vernies

PROTÈGE
contre les
taches d'eau



A vendre

« GRANUM »

grand modèle. Tél. 6 33 07.

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal

CIRCULAN est EFFICACE

contre artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique (fatigue, pâleur, nervosité), hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, jambes et pieds froids ou engourdis. — Extrait de plantes au goût agréable. — 1 litre, Fr. 20.55. — ½ litre, Fr. 11.20. — Flacon original, Fr. 4.95. — Chez votre pharmacien et droguiste. Prenez la Cure Circulan (Fr. 20.55) contre les troubles circulatoires

BLANC

Aux Armourins
fournit
le meilleur linge
aux
meilleurs prix

AUX ARMOURINS

A vendre une

commode marquetée

Louis XV, en bois de rose, avec fleurs. Dessus marbre. Prix très bas. — E. Notter, ameublement, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

A vendre

cuisinière à gaz

trois feux, en parfait état, prix: 50 fr. Téléphoner au No 5 43 80 entre 12 h. 30 et 18 h. 45 et dès 19 h.

Notre fer à repasser de luxe

réglable-automatique-léger (poids 1 kg. 200)

au prix avantageux de

Fr. 42.-

S. E. N. & J.

Ellexa

Neuchâtel

Seyon 10

NOUVEAU
VIM fait tout
reluire de
propreté!



**5 avantages
indéniables:**

1. Maintenant une mousse spéciale au pouvoir détersif étonnant!
2. Dissout 2 fois plus vite et sans peine graisse et saleté. Pour rincer, quelques gouttes d'eau suffisent... et tout reluit!
3. Plus de traits, plus de traces, car VIM nettoie et polit tout à la fois!
4. Une agréable fraîcheur émane des objets nettoyés.
5. ... et cette grande boîte seulement 75 cts!

Prends VIM...
son prix est
si avantageux!



Un produit Sunlight

Nouvelles sportives

Grâce à une tactique qui se révéla juste

Grasshoppers bat Young Sprinters par 2 buts à 0

Le match nul de dimanche dernier semble avoir retenu, à la maison quelques centaines de spectateurs, car les gradins paraissent moins fournis que d'habitude pour assister à la rencontre Young Sprinters - Grasshoppers, importante surtout pour le club neuchâtelois.

Toutes précautions avaient été prises

Afin d'éviter la mésaventure de dimanche dernier, le coach de Young Sprinters avait emmené son équipe à Morat, samedi au début de la soirée et l'avait garée sous son contrôle jusqu'au début du match.

Si Young Sprinters aligne sa formation au complet, Grasshoppers, qui ne dispose toujours que de trois arrières doit encore remplacer les deux ailiers de sa seconde ligne.

YOUNG SPRINTERS: gardien: Ayer; arrières: Grieder, Ubersax, Golay, Adler; 1er ligne: Blank, Martini, Schindler; 2me ligne: Caseel, Wehrli, Zimmermann.

GRASSHOPPERS: gardien: Meier; arrières: Keller, Cattin, Frei; 1re ligne: Dietiker, Johanson, Schubiger; 2me ligne: Burkhardt, Morger, Häggi.

ARBITRES: MM. Toffel et Breitenstein.

BUTS: Johanson (2).

PENALISATIONS: Keller (G.), Häggi (G.), Golaz (Y. S.), Blank (Y. S.) et Schubiger (G.), chacun deux minutes.

Premier tiers: 0-0

Grasshoppers part très fort et sa pression oblige son adversaire à se replier dans son camp. La première ligne zuricoise amorce plusieurs attaques dangereuses. Mais les locaux ne demeurent pas en reste et des contre-offensives d'ensemble donnent à Meier l'occasion de se distinguer dans sa cage, tout comme son vis-à-vis Ayer.

Quelques occasions sont manquées de part et d'autre, en raison de la nervosité des attaquants. Bien que caractérisée par un marquage réciproque serré, la partie se déroule dans la correction. Au quart d'heure, la partie est interrompue, le gardien zuricois ayant reçu le puck à la tête. Meier peut reprendre sa place et la partie continue, très animée, riche en sensations fortes.

Durant ce tiers-temps l'on vit du beau jeu d'équipe de part et d'autre. Il semble donc que les mesures prises par les dirigeants neuchâtelois vont porter leurs fruits.

Deuxième tiers: 0-0

Young Sprinters n'ayant pu tromper la défense adverse par des assauts massifs, Martini tente le but depuis loin. Les Zuricois, sans fermer le jeu, adoptent une tactique défensive très disciplinée. Les attaques sont généralement menées à deux avant. Le jeu est rapide et les renversements de situation nombreux.

A la 11me minute, Keller est pénalisé. Les Neuchâtelois n'arrivent cependant pas à s'imposer, leur power play était mal organisé.

Devant l'implacable défense adverse, les éléments individualistes du Young Sprinters commencent à retomber dans leur péché mignon. Mais leurs efforts personnels sont voués à un échec certain, les Zuricois ne commettant pas l'erreur de se découvrir.

Troisième tiers: 0-2

Face à la défensive zuricoise, les locaux sont contraints de pousser l'offensive à outrance. Les visiteurs sont acculés dans leur camp et ne cherchent plus qu'à dégager, sans souci de construction. Mais à la 3me minute, sur un dégagement zuricois, le puck est mal maîtrisé par un arrière neuchâtelois. Johanson s'en empare et file seul vers la cage d'Ayer qui ne peut empêcher le but.

Une nouvelle expulsion zuricoise ne peut être mise à profit par les Neuchâtelois qui n'arrivent plus à s'organiser et chez lesquels chacun veut aller tout à tour seul à l'attaque des buts adverses.

Young Sprinters modifie ses lignes et Wehrli joue à la place de Schindler, tandis que Golaz remplace Grieder derrière la première ligne. L'égalisation fut manquée à un rien, sur un tir puissant de Martini.

Résultats et classement

Arosa - Berne. 13-10
Young Sprinters - Grasshoppers, 0-2.

Equipes	Matches	Buts	Pts
Arosa	12	9	31
Grasshoppers	11	6	25
Davos	9	7	25
Young Sprinters	10	6	13
Zürich	12	5	70
Ambri	9	4	14
Berne	11	2	14
Saint-Moritz	12	1	12

Mais à la 14me minute, Schubiger de derrière la cage adverse centre sur Johanson, qui marque le second but de la partie.

Toutes les attaques neuchâteloises viennent se briser sur l'équipe zuricoise, massée sur la ligne bleue. Fidèles à leur tactique, les Zuricois ne profitent de l'expulsion de Blank pour tenter d'augmenter leur avance. Ils préfèrent, au contraire, faire jouer leur deuxième ligne, pour ménager leurs meilleurs joueurs.

Victoire tactique avant tout

Le résultat qui sanctionna cette partie est juste. Les Zuricois obtinrent la victoire grâce à leur discipline. Johanson avait donné la consigne suivante: forcer l'attaque pendant dix minutes puis jouer la défensive et contraindre l'adversaire à se découvrir. Contrairement aux arrières de Young Sprinters, ceux de Grasshoppers ne montèrent pas jusqu'à la ligne bleue, mais se tinrent prudemment à la ligne rouge pour s'opposer à un break, toujours dangereux.

Johanson ne se contente pas d'être le tacticien de l'équipe, mais il fournit encore une remarquable partie.

Première finale du championnat de ligue nationale B

La Chaux-de-Fonds bat Kloten, 9 à 2

(6-1, 0-0, 3-1)

Samedi soir, sur la patinoire des Mélézes, s'est disputé le premier match de la poule finale comptant pour le titre de champion suisse de ligue nationale B.

Le H.-C. la Chaux-de-Fonds, déjà longtemps connu comme champion de groupe, recevait Kloten qui, la semaine passée, a conquis lui aussi son titre de champion de groupe.

Malgré le mauvais temps - froid avec un fort vent - plus de 3000 personnes sont présentes lorsque MM. Oliveri, de Neuchâtel, et Madörin, Bâle, appellent les équipes suivantes:

LA CHAUX-DE-FONDS: Conrad; O. Delnon, Tinembart, Vuille, Muller; Bagnoud, R. Delnon, Domenico; Pethoud, Chamot, Liechti, Himmelreich.

KLOTEN: Hauser; Giroud, Wipf K., Hinensperger, Brunner; Wipf H., Wipf W., von Arx; Leemann M., Rüger, Leemann H.

Le début est marqué par une certaine nervosité chez quelques-uns, nervosité qui provoque quelques expulsions pour des fautes très bénignes.

Peu à peu, le jeu s'organise chez les locaux et une belle entente des frères Delnon aboutit à un but marqué par Reto. Quelques instants plus tard, le même Reto sur un magnifique service de son frère, marque le deuxième but.

Le jeu est rapide et les attaques sont nombreuses, surtout de la part de la première garniture chaux-de-fonnoise. Domenico, qui lance bien ses camarades, peut s'emparer du puck pour le transmettre à Bagnoud et ce dernier, bien placé, inscrit le No 3.

C'est ensuite une descente en solo de Domenico qui, prenant toute la défense, marque un quatrième but.

Kloten, malgré cette pression des Chaux-de-Fonds, ne s'avoue pas encore battu. Sur une contre-attaque, Brunner peut prendre Othmar Delnon de vitesse et c'est le premier but des Zuricois.

Cependant, les locaux ne l'entendent pas ainsi et Domenico - une fois encore - y va de son petit but et nous sommes à 5 à 1.

Les championnats romands de lutte libre à Tavel

Ces championnats, disputés dimanche à Tavel, ont remporté un plein succès.

Poids mouche: 1. Locher (Valais), champion romand.

Poids coq: 1. Nicolet (le Locle), champion romand; 2. Bourguet (Fribourg).

Poids plume: 1. Jean Saas (le Locle), champion romand; 2. d'Espagnier (Vaud); 3. Bovier (Genève).

Poids légers: 1. Gallay (Vaud), champion romand; 2. Guggisberg (Genève); 3. Lehner (Valais).

Poids mi-moyens: 1. Ernest Grossenbacher (la Chaux-de-Fonds), champion romand; 2. Mouny (Vaud); 3. Fehr (Genève).

Poids moyens: 1. Knöringer (Valais), champion romand; 2. Girardin (Neuchâtel); 3. Niederhauser (Genève).

Poids mi-lourds: Kurt Schild (Neuchâtel), champion romand; 2. Dall'Oglio (Genève); 3. Fasel (Fribourg).

Poids lourds: 1. Claude Hochstetler (Coffrane), champion romand; 2. Desimoz (Valais).

La tactique zuricoise, appliquée par des joueurs disciplinés, se révéla juste. A force de se heurter à l'imperméabilité des Zuricois, plusieurs joueurs neuchâtelois tentèrent de forcer les buts adverses par des descentes en solo. Comment y seraient-ils parvenus puisque Martini lui-même fut régulièrement centré, à quelques rares exceptions près.

Nous pensons, quant à nous, que ce fut une erreur de vouloir faire renouer avec Golaz ses exploits du dimanche d'avant. Non seulement, Milo, malgré son poids se brisa régulièrement sur le mur zuricois, mais son exemple fut imité par Ubersax et Adler, les buts s'en trouvèrent découverts, ce qui était justement le but recherché par Grasshoppers.

Parmi les hommes qui furent le plus en vue, hier, il faut tout d'abord citer Johanson et les deux gardiens, puis nous citerons Martini, Wehrli, Schubiger, Dietiker, Cattin et Keller.

Puisse Young Sprinters paraître désormais bouté hors de la course au titre, nous nous demandons si les Neuchâtelois n'auraient pas avantage à aggraver les « espoirs » du club à l'instar de Grasshoppers qui fit jouer deux remplaçants.

C. C.

Enfin, peu avant la fin de ce premier tiers, Muller qui joue intelligemment, donne une passe en profondeur à Liechti et c'est le sixième but.

La reprise pour le deuxième tiers est nettement à l'avantage des locaux. Cette fois, les Zuricois sont acculés devant leur cage et la première ligne chaux-de-fonnoise nous fait assister à une démonstration de power play. La chance aidant, et une belle partie du gardien Hauser, font que rien ne peut être marqué.

Dans le troisième tiers les locaux partent immédiatement à l'assaut de la cage zuricoise et Bagnoud, dans la première minute porte la marque à 7 à 1.

Trois minutes plus tard, c'est au tour d'Othmar Delnon d'être en possession du puck et de loger au bon endroit.

Il commence à neiger et le jeu se ralentit. Cela, naturellement, favorise les Zuricois qui pratiquent une défensive à outrance.

D'autre part, le gardien Hauser fait de grands arrêts et avec un cran extraordinaire il ne craint pas de reprendre sa place après avoir été soigné pendant une dizaine de minutes, pour avoir reçu un puck en plein visage.

Deux minutes avant la fin, Othmar Delnon réussira le neuvième but pour son équipe, alors que Brunner, pour la seconde fois, marquera pour les visiteurs.

Dans l'ensemble, il faut nous déclarer satisfaits de ce match. Avec un plus grand calme, chez certains Chaux-de-Fonniers, il est certain que nous aurions assisté à un score encore plus grand en faveur des locaux. Quant à Kloten, disons que nous avons un peu été déçu. Peu ou pas de cohésion dans les différentes lignes. Un seul homme nous a fait grande impression: Hauser dans les buts. Ses camarades peuvent le remercier pour sa partie.

Après cette première victoire, voici donc les Chaux-de-Fonniers bien partis pour ces finales. Espérons qu'ils arriveront à leur but et qui sait... peut-être à l'ascension en ligue nationale A.

rds.

Les 14mes championnats de polyathlon d'armée

Cent cinquante soldats d'élite, prenant part aux 14mes championnats d'armée, se sont réunis du 4 au 6 février, à Grindelwald, sous le commandement du colonel divisionnaire Brunner. Malgré les chutes de neige abondantes, ce championnat a remporté un succès complet. C'est le fusilier Werner Vetterli, de Stäfa, qui remporta le tetrathlon 1955, tandis que l'appointé Sepp Bienz, de Gieswil, se classait premier dans le triathlon.

Une rencontre amicale Suède-Suisse a aussi été organisée dans le cadre de ces championnats: ce sont les athlètes suédois qui remportèrent la victoire.

FOOTBALL

Xamax I bat Etoile I 6 à 0

Disputé samedi après-midi sur le terrain de Semrières, ce match avait attiré, malgré le mauvais temps, une centaine de spectateurs, qui n'eurent pas à regretter leur déplacement, tant la qualité du football fut d'excellente facture. Comme le résultat l'indiquait, Xamax affirma une supériorité légère mais constante, et d'après sa prestation, on peut affirmer que la grande forme n'est pas loin. Au repos, le score était de 3 à 0.

Avant cette rencontre, Xamax II avait disposé de Colombier I par 2 à 1.

Xamax (WM): Meier; Moerlini, Bachelin, Gutknecht; Gattoliat, Duruz; Vuillemin, Richard, Weber, Mandry et Bottaro.

Au Grand Conseil genevois - M. Léon Nicole interpelle sur l'affaire du passage à tabac... et accuse

Notre correspondant de Genève nous écrit:

Les électeurs genevois ayant mis en selle, au début de novembre dernier, le parlement progressiste de M. Léon Nicole au Grand Conseil, six autres députés de ce parti, dont son fils Pierre, c'est appuyé et encadré par ceux-ci, que le vieux leader, toujours aussi combattif, a pu interpellé, samedi, le gouvernement genevois au sujet du lamentable passage à tabac dont s'est plaint le nommé Charles Morier, arrêté pour scandale après boire, dans une auberge d'Hermance.

Nous avions rappelé, il y a quinze jours, que M. Léon Nicole avait déjà voulu, par voie d'interpellation, porter cette affaire-là devant le Grand Conseil, car il la considérait comme ayant un caractère de gravité exceptionnelle, mais qu'étant alors seul de son parti, il n'avait trouvé personne dans les autres partis qui voudrait appuyer sa demande.

Le leader du parti progressiste s'est largement rattrapé, cette fois-ci. C'est par une série de sévères accusations qu'il a ouvert le feu de sa philippique contre les services supérieurs de la police, le département de justice et police le parquet lui-même:

Dans cette affaire-là qui traîne depuis deux ans, ni les uns, ni les autres n'ont fait leur devoir!

M. Nicole le clame devant le Grand Conseil.

Plus particulièrement vexé, M. Charles Duboule, le président du département de justice et police, lance à son tour:

J'ai fait le mien!

Mais le leader progressiste s'acharne:

Je vous prouverai que non! Vous manquez totalement d'autorité à l'égard de vos services. Et vous savez très bien pourquoi...

Je proteste contre les insinuations personnelles de M. Nicole!

La triste situation de Morier

Interrompu de la sorte, M. Nicole passe à la description impressionnante de l'état dans lequel avait mis le malheureux Morier, surtout l'un des deux gendarmes (il le nomme expressément) qui avaient procédé à son arrestation. C'était au mois de juillet 1953. A la sortie de prison, après sept jours de détention... et avec 40 degrés de température! Morier fait appel à un médecin, le Dr Mège, qui diagnostique une pneumonie provoquée par les coups qu'il aurait reçus. Conduit à l'hôpital, le professeur Roth juge devoir donner connaissance du cas au parquet.

Après douze semaines de soins, le malin de la police peut enfin sortir de l'hôpital.

Mais le leader progressiste l'affirme:

Morier a été frappé à mort. Aujourd'hui encore, ouvrier qui a toujours donné satisfaction, il ne travaille qu'à 50 pour cent. Qu'est-ce que l'on attend donc pour traduire les responsables devant la justice pénale? Qu'attendez-vous pour donner à Morier de quoi vivre!

Mis ainsi en cause, M. Duboule n'entend faire, pour le moment, qu'une brève mise au point, la commission des pétitions étant, d'autre part, suivie d'une plainte de Morier.

— Je réprime le passage à tabac. A plusieurs reprises, mon département a répudié fermement le procédé. Comme on pousse des exclamations à l'extrême-gauche, M. Duboule pointe l'index de ce côté et gronde:

— Ça va, là-bas!

Mais sous le gouvernement Nicole, le porte-drapeau des tenants de Géo Oltramare avait, dans une bagarre avec la gendarmerie, été frappé de telle sorte qu'il avait perdu un œil. D'où treize mille francs d'indemnité à verser par l'Etat. Le chef actuel du département de justice et police conclut:

— Le passage à tabac ne date pas d'aujourd'hui!

— C'est pas vrai!

— Ça suffit! crie encore M. Duboule.

Dans cette affaire, la preuve n'a pas été apportée jusqu'ici.

M. Nicole:

Le conseiller d'Etat a manqué dans cette affaire! Mais nous sommes gens de revue. L'affaire n'est pas terminée.

Les passions montent. Les pupitres claquent. Le président Jean Poncet met froidement un terme au chahut en passant à l'ordre du jour.

Ed. BAUTY.

A GENÈVE

La nouvelle enquête sur l'affaire Popesco

GENÈVE, 5. — Le juge d'instruction chargé de la nouvelle enquête concernant Maria Campeanu, divorcée Popesco, confié, comme on sait, il y a plusieurs mois, une mission d'expertise à trois médecins anatomo-pathologistes. Ceux-ci viennent de déposer leurs conclusions. Les trois premiers experts qui avaient été requis dans cette affaire avaient admis que la mort de Mme Lelia Popesco était due à une intoxication par le véronal.

Selon les trois nouveaux médecins, les premiers experts n'ont pas eu connaissance, à l'époque, du traitement médical ordonné à la patiente dans les deux derniers jours de sa vie. Il y a eu intervention de médicaments nouveaux dont l'absorption peut avoir joué un rôle non négligeable.

Pour les nouveaux experts, la cause de la mort de Mme Popesco n'est pas unique. Elle doit être attribuée à plusieurs facteurs, parmi lesquels le véronal jouait son rôle. Mais le cancer dont souffrait la victime, a joué un rôle beaucoup plus important.

En conclusion, si les nouveaux experts ne peuvent pas exclure une intoxication mortelle due à l'action du somnifère utilisé, ils estiment qu'elle ne peut être retenue qu'en tant que possibilité et non comme probabilité.

Malgré vents, neige et tempêtes Le 30^{me} camp de la Sagne a obtenu son succès coutumier

(D'un envoyé spécial)

Sous la pluie, la neige, le vent, la Sagne a accueilli pour la trentième fois et avec la même bienveillance cordiale les participants au camp organisé par les Unions chrétiennes de jeunes gens. Il est venu de tous les horizons du pays, voire des plaines vaudoises ou du Vully.

Un peu d'histoire

Certains demandent encore: «Qu'est-ce que ce camp de la Sagne, et qu'y fait-on?». Fondé en 1924, il avait pour but de réunir en des journées de retraite et de discussion les agriculteurs qui ne pouvaient se rendre au camp de Vauxmarcus. La poignée du début devint bientôt la masse de 300 à 400 hommes et jeunes gens remplissant la salle communale de la Sagne. On y a traité les sujets les plus divers, concernant, dans la première partie du moins, les questions agricoles. La différence c'est qu'on essayait de considérer tous les problèmes - et il y en eut d'ardus - sous l'angle de la foi chrétienne. Une façon de mettre en pratique les paroles du Christ: Le sel de la terre, la lumière devant éclairer le monde. Nulle solution ne fut jamais trouvée immédiate, artificielle, mais toutes choses étaient mises sur un autre plan, éclairées par un autre rayonnement.

Qui sont les responsables de cette affaire? Les dirigeants neuchâtelois des U.C.J.G., dont l'animateur fut jadis le toujours regretté Charles Béguin. Et pour une fois, à l'occasion de ce 30me anniversaire, disons que le comité d'organisation actuel se compose de MM. Paul Weber, pasteur à Rochefort, président, André Perrenoud, ingénieur-agronome, qui représente le département cantonal de l'agriculture, Jacques Béguin, du Crêt-du-Loche, député et président de la Société cantonale d'agriculture, Paul Vaucher, rédacteur neuchâtelois de la «Vie pro-

testante», Alexandre Cuche, député, du Pâquier, Pierre Pipy, professeur à la Chaux-de-Fonds, président cantonal des U.C.J.G., Samuel Bonjour, pasteur, animateur de jeunesse, Max Held, pasteur à Bevaix, Robert Schneider, pasteur à Saint-Blaise, et le signataire de ces lignes qui cumule depuis un quart de siècle les fonctions de secrétaire et quelques autres avec.

Paroles d'aujourd'hui

Le camp de 1955 fut ouvert par une forte et actuelle prédication du pasteur de Chézard, M. J.-P. Porret.

Fidèle au rendez-vous annuel, M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil d'Etat, apporta une fois de plus les vœux, les félicitations, les encouragements du gouvernement neuchâtelois qui suit avec sympathie les efforts du Camp de la Sagne. M. Barrelet rompit une lance en faveur des projets de loi qui seront soumis au peuple.

Frontières ouvertes ou fermées

Un authentique Neuchâtelois, M. André Borel, sous-directeur de l'Union suisse des paysans, monta à la tribune. Il revient au camp après vingt et un ans d'intervalle, mais témoin d'un plaisir évident à reprendre contact.

Son sujet est de ceux dont les organisateurs du camp désiraient depuis longtemps qu'il fut exposé aux campeurs de la Sagne.

En une conférence très vivante, très claire, M. Borel, qui fut durant bien des années l'un des représentants autorisés de la Suisse, dans les négociations de traités de commerce avec l'étranger, sut exposer très judicieusement les multiples difficultés auxquelles se heurtent les représentants de l'agriculture dans l'état actuel de la politique commerciale internationale.

Faisant l'histoire de l'évolution du commerce et de l'agriculture en

Suisse depuis un siècle et demi, l'orateur s'attacha à démontrer, et il le fit de façon très convaincante, que la le rapport des tarifs douaniers et des limitations d'exportations.

S'en tenant particulièrement aux mesures prises ces dernières années pour venir en aide à l'agriculture, M. Borel en vint ensuite à exposer en détail le rôle de la Suisse, rôle forcément limité, dans les organisations internationales, telles que l'O.E.C.E. La tâche de nos autorités, de nos négociateurs est très ardue. Il faut sans cesse veiller à ce que les grands pays n'imposent pas leurs conditions sous le rapport des tarifs douaniers et de limitation d'exportations.

Le peuple suisse, sa classe agricole en particulier, doivent tenir compte de l'ensemble des besoins du pays, et faire confiance à nos autorités. Bien conseillées par les représentants des associations paysannes, elles cherchent à concilier les intérêts de tous.

Cet exposé, que nous avons trop brièvement résumé, suscita un vif intérêt qui fut suivi d'un entretien, où plusieurs questions furent encore soulevées.

Vers un 30me repas fraternel

Les campeurs s'acheminèrent ensuite au réfectoire, où un bon dîner nous fut servi avec sourires et diligence. On y compta de nombreux convives dont le nouveau préfet des Montagnes, M. J.-A. Haldimann, un vieil habitué du camp.

Au dessert où, alternant avec les grains de sel, se mêlaient les propos fraternels, on entendit encore une allocution de M. Barrelet et une seconde du sympathique président du Conseil communal, M. W. Botteron, qui fit une fois de plus la preuve que son grand et beau village montagnard, mérite la palme de l'hospitalité.

FRAM.

PATINOIRE DE NEUCHÂTEL
Mercredi 9 février, à 20 h. 30

Young Sprinters - Davos

Championnat suisse de ligue nationale A

Prix des places:
Debout, 2 fr. 50, assises, 4 fr. 50, Tribunes couvertes, 5 fr. 50
Location: Neuchâtel: Pattus, tabacs. Peseux: Droguerie Roulet
Saint-Blaise: Bijouterie Bernasconi

L'opinion de Jean-Louis: Avec une Virginie aux lèvres, la vie est un vrai plaisir! C'est la cigarette qui se rapproche le plus du goût français. Et puis elle coûte quatre sous de moins.

Au bout de l'année, ça fait tout de même une somme.

VIRGINIE
avec ou sans filtre - un produit Burrus 75 cts

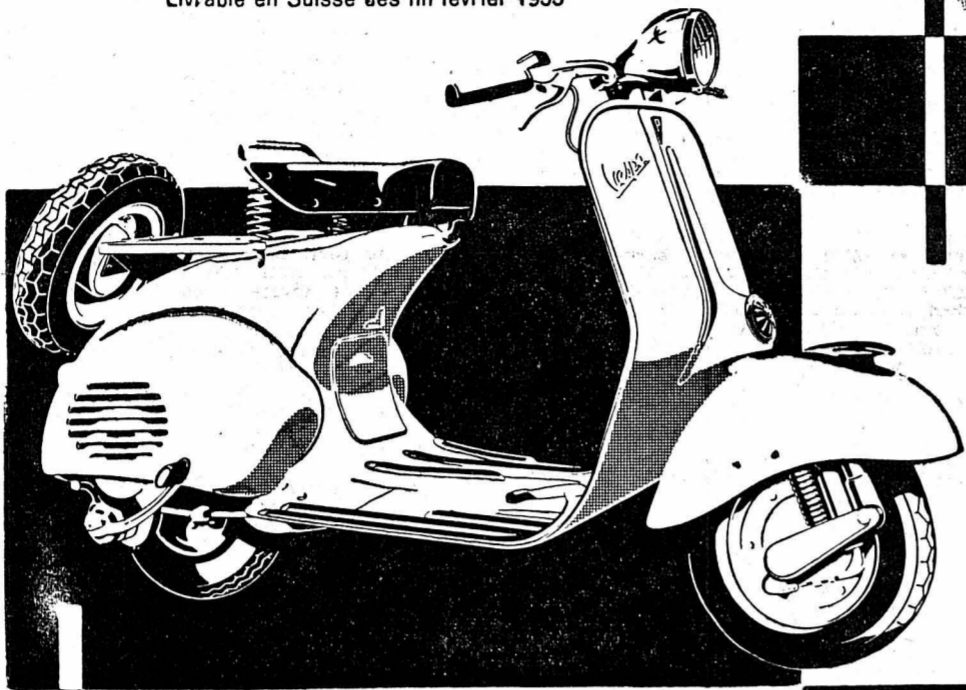
2 COUPS AU BUT!...

La production incomparable des usines VESPA a permis d'atteindre en 1955

CE DOUBLE BUT

Baisser le prix de la VESPA 125 cc. dont la production continue parallèlement à la 150 cc.

Créer un nouveau modèle plus puissant, encore plus pratique, la VESPA 150 cc.
Livrabie en Suisse dès fin février 1955



LA NOUVELLE VESPA 150 cc.

Nouveautés techniques essentielles...

- avec batterie
- 150 cc. au lieu de 125 cc.
- freins plus puissants
- suspension améliorée
- brillantes performances

...et de multiples autres perfectionnements

NOUVEAUX PRIX

VESPA 125 cc. (roue de secours comprise) Fr. **1490.-**

VESPA 150 cc. (roue de secours comprise) Fr. **1580.-**

Profitez de nos conditions de paiement particulièrement avantageuses en 6, 12 ou 18 mois avec versement initial de
Fr. 300.- : Vespa 125 cc. Fr. 350.- : Vespa 150 cc.

Agences officielles :

NEUCHÂTEL	Mme G. CORDEV, place Pury 9
LA CHAUX-DE-FONDS	G. DEVAUX
LE LOCLE	J. INGLIN
CERNIER	W. SCHNEIDER
COLOMBIER	G. LAUENER
COUVET	D. GRANDJEAN
FLEURIER	F. ZBINDEN
PESEUX	A. NIEDERHAUSER
SAINT-BLAISE	J. JABERG



CHAQUE ANNÉE
PLUS AVANTAGEUSE, PLUS PERFECTIONNÉE!

Importateur: Intercommercial S.A. Genève Place du Lac 1

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES

Mercredi 9 février 1955, à 17 h. 15
au grand auditoire des Lettres

Soutenance d'une thèse de doctorat
«Les enfants de la grand-route»

Candidat : M. Walter HÄSLER
LA SÉANCE EST PUBLIQUE

Ménagères, profitez !
Forte pêche de
bondelles
prêtes à frire,
meunière ou sauce neuchâtoise
à Fr. 2.- le 1/2 kg.

AU MAGASIN
LEHNHERR
GROS FRÈRES DÉTAIL
Trésor 4 Tél. 5 30 92

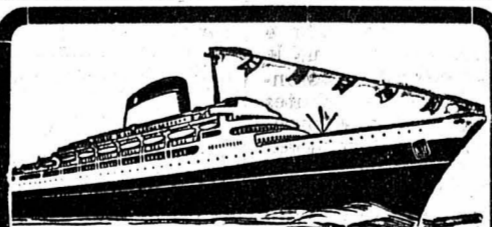
Tout ce qui va bien avec le vin nouveau que vous viendrez déguster dans les bonnes caves de Cressier, à



A LA PINTÉ :
la bonne saucisse au foie
le saucisson, l'escargot...

AU RESTAURANT avec madame, vos amis, vos comités :
le poisson du lac à votre goût
le pâté spécial du chef
et toute la gamme de vos plus chers désirs.

Demandez-nous conseil. Tél. 771 58



A la rencontre du printemps **CAPRI**

en croisière GÈNES-CANNES-NAPLES à bord du m/s CRISTOFORO-COLOMBO, le plus moderne des transatlantiques, 30.000 tonnes, 4 jours à CAPRI, visite de NAPLES - POMPEI - le volcan - ROME - FLORENCE.

11 jours, 455 francs tout compris
Départ 7 mars

TOURISME POUR TOUS
LAUSANNE
3, place Pépinet, Tél. (021) 22 14 67

VOYAGE ACCOMPAGNE
2me classe train

Nos voyages-croisières à CAPRI partiront ensuite aux dates suivantes: 13 avril, 19 mai, 23 juin, 29 août, 1er octobre, 5 novembre et 28 décembre

Nous vous préparons de beaux
VOYAGES DE PÂQUES
CONSULTEZ-NOUS !

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

CINÉMA
THÉÂTRE
Tél. 5 21 62

Dès ce soir à 20 h. 30

pour 4 jours seulement

La FORÊT de la TERREUR



A
V
E
N
T
U
R
E
S

S
E
N
S
A
T
I
O
N
S

JOHNNY WEISSMULLER

aux prises avec des trafiquants d'ivoire. JUNGLE JIM sauve du massacre le peuple des éléphants

AU MÊME PROGRAMME :

LA FERME DE TWIN ROCKS

avec GENE AUTRY

Version originale sous-titrée français-allemand

Un peu de Paris...

A l'avant-garde de la mode...

Coiffures et coupes, nouvelles créations
Indéfrisables tous systèmes (avec garantie)
Froide, liède, plastifiée et notre toute dernière, triple lanoline wawe

Jamal

Teinture des cils et des sourcils
Recoloration des cheveux avec
«Koleston-Crème» - Teintes naturelles et mode

Coiffure «Roger»

MOULIN NEUF - NEUCHÂTEL
Tél. 5 29 82 - 5 33 63

recommandé par ses clients

Mauvaises odeurs!



cuisine
fumée
W.C.
soirées

Sur le champ toute odeur s'enfuit grâce au désodorant **Piccali**

- le flacon original Fr. 3.-
- Remplissage Fr. 2.60
- la bouteille de 1/2 l. Fr. 7.50
- le vaporisateur (vieux mod.) Fr. 1.20
- le vaporisateur (nouveau mod.) Fr. 2.50



Nouveau vaporisateur!
vaporisation beaucoup plus fine.

Fabricant: A. Sutter Munchwilen/TG
En vente dans les drogueries et pharmacies.

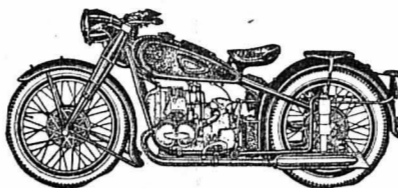
Radio Luder

Sablons 48
Tél. 5 34 64
Neuchâtel

Vente et réparations soignées de toutes marques

B. M. W.

Nouveau modèle 1955



La célèbre motocyclette à transmission par cardan 4 temps, 4 vitesses, fourches télescopiques SILENCIEUSE malgré sa grande puissance Réservez votre « B.M.W. » pour le printemps aux conditions favorables actuelles

Catalogues, essais, renseignements :

A. GRANDJEAN S. A.

Magasin de vente et d'exposition
Avenue de la Gare 13 NEUCHÂTEL

Sur demande on accorde des facilités de paiement
En cas d'achat, leçons gratuites par mécanicien-maître de conduite diplômé et autorisé par l'Etat

Tabourets modernes « IDÉAL »

pour cuisines, salles de bains, locaux de réception, magasins, confiseries, tea-rooms, restaurants, etc.
Produit suisse de première qualité. Fabriqués en tubes d'acier. Couleur brûlée au four électrique. Par conséquent très solides et lavables.

Prix très avantageux

Passez votre commande sans retard, ceci dans votre propre intérêt.



Nous livrons sur commande directe : franco par la poste, tout compris pour commandes de 2, 3 et 4 tabourets. Pour un tabouret, il sera demandé 2 fr. en plus pour port et emballage.

Hans Ischiappât & Co - Biemme
Tél. (032) 2 21 39
Prospectus M.F. gratuit

Baisse de prix de 20%

Dès maintenant, nos prix :

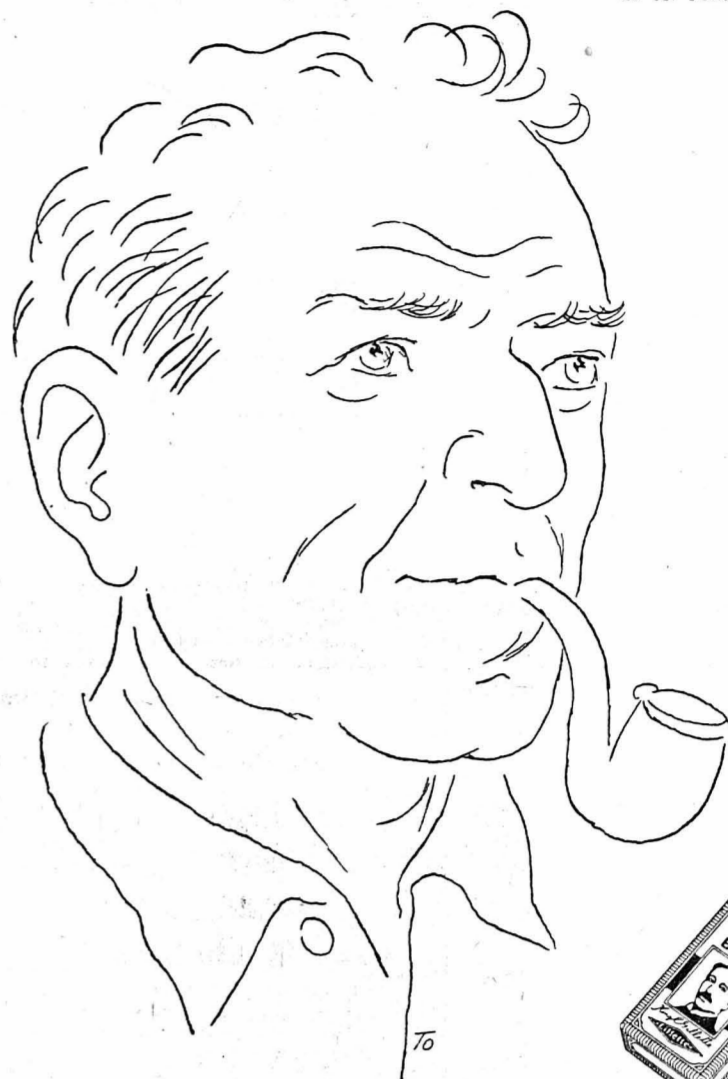
No 1	Prix par pièce	Fr. 14.70
	Siège et pieds vert olive	
No 2	Prix par pièce	Fr. 16.70
	Siège et pieds ivoire	
No 12	Prix par pièce	Fr. 19.70
	Siège ivoire - pieds chromés	
No 14	Prix par pièce	Fr. 19.70
	Siège noir - pieds chromés	

Les tabourets « IDÉAL » originaux portent la marque déposée No 100.207.

Les Suisses vus par des artistes suisses :

le paysan (1)

de H. Tomamichel



Le paysan calcule au centime près. Et tout, pour lui, doit être économique, même les lames de rasoir : il les veut donc durables, résistantes, capables de faucher la barbe la plus dure. C'est bien pourquoi la lame Gillette bleue, triplement aiguisée, est aujourd'hui, même dans nos villages, la plus demandée de toutes les lames de rasoir.

10 lames Gillette bleues en paquet ou dispenser : Fr. 2.-
Appareils Gillette dès Fr. 3.40

A l'homme bien rasé, on reconnaît :

Gillette

Rasage éclair

AUTO-ÉCOLE

Enseignement théorique et pratique
ANDRÉ WESSNER LISERONS 9
Tél. 5 46 89

STOPPAGE D'ART

TEINTURERIE OBRECHT
NEUCHÂTEL SEYON 5. TÉL. 5 22 40



Plus de 600 000 voitures 4 CV RENAULT circulent dans le monde C'est un modèle universellement connu et dont l'éloge n'est plus à faire. Jolie voiture, bien finie, de construction sérieuse, elle est partout aimée et désirée.

La puissance de production des Usines Renault permet de vous offrir cette voiture à des conditions de vente très avantageuses

4 CV conduite intérieure 4 places, 4 portes, à partir de	Fr. 4995.-
Supplément facultatif pour toit ouvrant	Fr. 125.-
Supplément facultatif pour glaces descendantes aux portes avant	Fr. 100.-

Une formule nouvelle, l'ÉPARGNE-CRÉDIT, vous propose l'achat d'une 4 CV RENAULT en payant la totalité de son prix par mensualités (à partir de 170 francs par mois). Vous avez d'ailleurs le choix parmi d'autres solutions de paiement: vous en trouverez toujours une qui s'adaptera à vos possibilités.

Demandez à l'agence Renault de votre ville de vous présenter nos NOUVEAUX MODÈLES 1955 et de vous communiquer les conditions de paiement particulièrement avantageuses du Crédit Officiel Renault.

AUTOMOBILES RENAULT

E. BAUDER & Fils, garage Clos-Brochet
tél. (038) 5 49 10 NEUCHÂTEL
Cressier : garage Maurice SCHALLER, tél. (038) 7 72 66
Saint-Aubin : A. PERRET & Fils, garage de la Béroche,
tél. (038) 6 73 52

4, AVENUE DE SÉCHERON - GENEVE - TÉLÉPHONE (022) 52 71 45

11, ST. PETERSTRASSE - ZURICH - TÉLÉPHONE (051) 27 27 21

RENAULT

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Rentrée de M. Pinay

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Revenons brièvement à la nuit de vendredi à samedi. On lira autre part le récit de la séance au cours de laquelle le ministère est tombé. Le président du conseil a donné la fâcheuse impression d'un homme qui ne sait pas encaisser les coups.

Prenant la parole après la proclamation du scrutin qui faisait de lui un « ancien chef de gouvernement », P.M.F. a cru nécessaire de rappeler que « ce qui a été mis en marche ne s'arrêterait pas ». L'ex-minorité, devenue majorité, a violemment réagi, conspuant et huant l'orateur qui se permettait des propos aussi insolites et d'autant plus inadmissibles que le gouvernement n'existant plus, son chef ne pouvait s'adresser en cette qualité à l'Assemblée nationale.

« Dictateur et fasciste »

Traité de dictateur et de fasciste par les modérés et les communistes, M. Mendès-France a quitté l'hémicycle dans le vacarme et le scandale. L'homme méritait mieux et quel que soit le jugement que l'on porte sur sa politique, il est juste de reconnaître qu'il s'était efforcé de « revivifier l'exécutif ». Cette vigueur ne lui a pas donné sa sagesse. M. Mendès-France a raté sa sortie.

M.-G. G.

« Le rôle d'un chef de gouvernement est d'unir, non de diviser » déclare M. Pinay

PARIS, 7 (A.F.P.). — « J'espère constituer un gouvernement d'unité nationale », a déclaré M. Antoine Pinay, à l'issue de sa rencontre avec le président de la République.

« Les derniers débats parlementaires », a déclaré M. Pinay, s'adressant à la presse, ont montré à la fois la gravité des problèmes et l'urgence de leur solution. Le rôle du président du conseil est d'unir les partis et les hommes sages d'indépendance nationale et non de les diviser.

Réserves socialistes

PARIS, 6 (A.F.P.). — Après avoir reçu les présidents des trois assemblées parlementaires, M. René Coty, président de la République, a reçu M. Christian Pineau, président intérimaire du groupe parlementaire socialiste à l'Assemblée nationale.

En quittant l'Élysée, M. Pineau a déclaré : « Le président de la République m'a demandé quelle serait l'attitude éventuelle de mon groupe, en ce qui concerne le prochain gouvernement. Je lui ai répondu qu'il serait, en tout état de cause, impossible pour mon groupe de soutenir un gouvernement qui serait en retrait sur la politique pratiquée par M. Mendès-France en Indochine et en Afrique du Nord et en retrait sur la politique économique et sociale, en prenant pour base les déclarations que le président Mendès-France a faites.

La crise ministérielle en France ne modifie pas le programme de cette rencontre qui constitue surtout une prise de contact amicale franco-belge.

M. Faure à Bruxelles comme si de rien n'était !

BRUXELLES, 7 (A.F.P.). — M. Edgar Faure, ministre des affaires étrangères du cabinet Mendès-France, s'est entretenu, samedi, avec M. Spaak, ministre des affaires étrangères de Belgique.

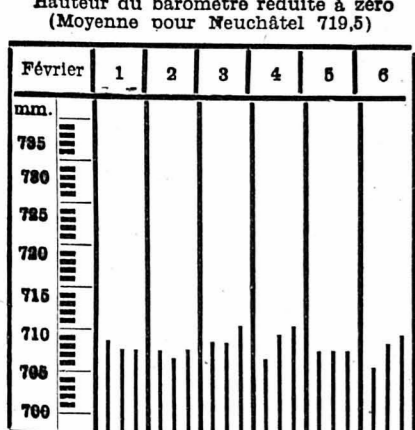
La crise ministérielle en France ne modifie pas le programme de cette rencontre qui constitue surtout une prise de contact amicale franco-belge.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel, 5 février. — Température : moyenne : 6,5 ; min. : 3,1 ; max. : 8,2. Baromètre : moyenne : 708,1. Eau tombée : 11,6. Vent dominant : direction : sud-ouest ; force : fort toute la nuit et pendant la journée. Pointes de 19 à 22 m/sec. Etat du ciel : couvert jusqu'à 11 heures environ, éclaircie ensuite, ciel variable. Pluie de 13 h. 30 à 18 h. 30, et de 22 h. 25 à 23 h. 10.

6 février. — Température : moyenne : 2,3 ; min. : -0,1 ; max. : 6,0. Baromètre : moyenne : 711,7. Eau tombée : 12,9. Vent dominant : direction : variable depuis 14 heures. Etat du ciel : couvert. Pluie depuis 2 h. 50, neige de 7 à 10 heures environ, ensuite pluie jusqu'à 13 h. 45.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 5 fév., à 7 h. : 430,605

Prévisions du temps valables jusqu'à lundi soir :

Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons : tout d'abord couvert et quelques chutes de neige assez abondantes en montagne. Eclaircies au cours de lundi, avant tout en Valais, dans l'ouest et le nord du pays. Vent du secteur nord-est modéré. En plaine au nord des Alpes, passage tendance à la bise. Température en baisse.

Sud des Alpes et Engadine : chutes de neige sur la crête des Alpes. Ailleurs, tout d'abord très nuageux, puis éclaircies. Ciel nuit, fort vent du nord en montagne. Froid.

La crise de la Ligue arabe

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les premiers ministres arabes se réunissent de nouveau

LE CAIRE, 6 (Reuter). — Les premiers ministres d'Égypte, de Syrie, de l'Arabie saoudite, de Jordanie, de Libye, du Liban et du Yémen se sont réunis dimanche soir, afin de rechercher une solution à l'incident opposant l'Égypte et l'Irak au sujet du pacte turco-irakien envisagé.

Nasser intransigent

Tous les efforts ont été tentés afin d'éviter une rupture des relations entre l'Égypte et la Ligue arabe, pour le cas où le pacte turco-irakien devrait entrer en vigueur.

Le délégué du Liban tenta d'engager M. Nasser, premier ministre égyptien, à rencontrer le premier ministre irakien M. Nouri el Saïd, afin de s'entretenir avec lui du différend. Mais M. Nasser entend maintenir son intransigeance.

Continuant à développer ses relations avec l'Est

Le Japon signe un important accord commercial avec la Chine rouge

HONG-KONG, 7 (Reuter). — Le Japon a signé avec la Chine communiste des traités commerciaux pour une valeur d'environ 10 millions de livres sterling. C'est M. K. L. Suzuki, de l'association japonaise pour le développement du commerce international, qui l'a annoncé à son arrivée à Hong-Kong venant de Pékin. M. Suzuki, qui a passé quatre mois dans la capitale chinoise où il a négocié pour le compte d'entreprises japonaises, a déclaré en outre que le Japon recevra de la Chine du riz, des graines de soja, du sel et d'autres produits. Pour sa part, la Chine achètera au Japon des engrais chimiques, de la pénicilline et des médicaments.

Le Japon signe un important accord commercial avec la Chine rouge

HONG-KONG, 7 (Reuter). — Le Japon a signé avec la Chine communiste des traités commerciaux pour une valeur d'environ 10 millions de livres sterling. C'est M. K. L. Suzuki, de l'association japonaise pour le développement du commerce international, qui l'a annoncé à son arrivée à Hong-Kong venant de Pékin. M. Suzuki, qui a passé quatre mois dans la capitale chinoise où il a négocié pour le compte d'entreprises japonaises, a déclaré en outre que le Japon recevra de la Chine du riz, des graines de soja, du sel et d'autres produits. Pour sa part, la Chine achètera au Japon des engrais chimiques, de la pénicilline et des médicaments.

LES SPORTS

III^{me} semaine internationale de saut de la F. S. S.

Pour la troisième fois, des équipes internationales, au nombre de dix, sélectionnées parmi les meilleurs du moment, se retrouveront au Locle pour disputer, sur le nouveau tremplin de la Combe-Girard, la finale de cette III^{me} Semaine internationale de saut de la F. S. S.

Le comité d'organisation, à la brèche depuis plusieurs mois, a pris sa tâche à cœur et n'a vraiment rien laissé au hasard, prévoyant surtout le manque de neige : ce qui arriva du reste, car depuis vendredi, il ne cessa de pleuvoir, jusqu'à samedi matin, ce qui rendit l'état de la piste précaire, risquant, de surcroît, de tout compromettre. Grâce à l'inlassable et vaillant, et à la ténacité des membres du Locle-Sports et des autorités communales, la piste fut, lors des essais de samedi et de l'avis des sauteurs eux-mêmes, parfaite, permettant des sauts impeccables. Plusieurs sauteurs étrangers poussèrent jusqu'à 62,5 mètres, sans trop forcer. Les Nordiques, comme à l'accoutumée, surent se distinguer, mais l'équipe qui nous laissa sous la plus grosse impression fut celle de Pologne, pour la première fois en Suisse.

À 18 heures eut lieu à l'Hôtel-de-Ville la réception par les autorités locales du comité d'honneur, des officiels, des sauteurs, du comité d'organisation et des journalistes, suivie d'un vin d'honneur.

À 19 h. 30, un dîner en commun fut servi à l'Hôtel des Trois Rois, durant lequel M. Carlo Meroni, président du comité de réception, passa la parole à différentes personnalités. Le champion du monde et champion olympique, Birger Ruud, le meilleur sauteur de tous les temps, clôtura ces débats oratoires.

Le retour du F.-C. Chaux-de-Fonds

(c) Le retour d'Amérique du Sud de la première équipe du F.-C. Chaux-de-Fonds a été retardé à la suite d'une grève des pilotes de la compagnie « Panair du Brésil ». Les joueurs ont été immobilisés à Rio-de-Janeiro et sont rentrés en plusieurs groupes à bord d'avions d'autres compagnies. Le joueur Eggenmann était de retour à son domicile vendredi et le gros de l'équipe dimanche soir. Le vice-président, M. Léo Brandt, et les joueurs Guhl et Mathys ne sont attendus que dans la journée de lundi.

Selon les premiers renseignements, malgré la malchance du F.-C. Chaux-de-Fonds dans ses matches contre les meilleures équipes du monde, ce voyage laisse aux participants d'inoubliables souvenirs. L'accueil a été particulièrement cordial de la part des colonies suisses. La chaleur est toutefois telle dans les pays visités, qu'elle constitue un sérieux ennui pour les Européens qui n'y sont pas habitués. Plusieurs joueurs ont été indisposés à force de boire de rafraichissements pour apaiser leur soif.

Concours du Sport-Toto

1 x 1 1 x 2 1 2 2 x x 1

20 H. 30 FEMMES DE PARIS

RECEVOIR

« procurent allant et bien-être »

Advertisement for Kafa coffee, including product images and text: 'POUDRES et DRAGÉES Kafa', 'La boîte Fr. 1,60', 'Dans les pharmacies et drogueries'.

Dernière minute

L'Égypte annonce qu'elle ne fera pas sécession

LE CAIRE, 7 (Reuter). — La conférence des premiers ministres arabes a pris fin hier soir à 22 heures. Un délégué égyptien a annoncé que son pays ne sortirait pas de la Ligue arabe. L'Égypte ne démissionnera pas non plus du pacte de sécurité collectif arabe.

YOUGOSLAVIE

Un point d'arrêt à la collectivisation

ZAGREB, 7 (Reuter). — M. Vladimir Bakaritch, président de la République Croate, a déclaré dimanche qu'il n'existe plus en Croatie actuellement que 200 exploitations collectives agricoles réorganisées, alors qu'on en comptait auparavant 1600. La Yougoslavie a-t-il dit, a mis un terme définitif à la collectivisation de l'agriculture. Après la guerre, on s'inspira de l'exemple russe, mais depuis 1953, les paysans ont été autorisés à quitter les exploitations collectives. Celles-ci ont été liquidées. C'est en Croatie que les conditions agricoles les plus prospères existent.

M. Bakaritch, qui est en même temps secrétaire du parti communiste croate, a déclaré que la Yougoslavie allait recevoir, en vertu du programme d'aide américaine, 850.000 tonnes de blé. La situation de l'agriculture yougoslave n'est pas satisfaisante. Il faudra de grands efforts pour la remettre sur pied.

Chronique scientifique

Les Anglais immergent leurs déchets atomiques dans l'Atlantique

Un navire de la flotte anglaise vient d'immerger 1500 tonnes de déchets radio-actifs à 2400 mètres de profondeur, dans l'Atlantique, au large de l'extrémité occidentale de l'Angleterre, a annoncé l'amirauté.

Un porte-parole des autorités chargées des recherches atomiques a précisé que cette immersion avait eu lieu loin des lignes de navigation. Les déchets provenaient du Centre de recherches atomiques de Hartwell, dans le Berkshire.

De grandes précautions ont été prises pour que les récipients contenant ces déchets ne se désintègrent pas avant que leur contenu ne soit devenu inoffensif, dans certains cas, même trente ans après seulement. On avait primitivement envisagé de précipiter ces déchets dans des mines de charbon abandonnées du centre de l'Angleterre, mais on y renonça devant les protestations que cette manière de procéder avait soulevées chez les autorités des localités voisines.

Les récipients, spécialement construits, furent amenés par rail jusqu'au navire. « Il n'y avait aucun risque, ajouta le porte-parole. La seule précaution à prendre était de ne pas laisser à proximité des récipients du matériel photographique, car des films vierges auraient pu se trouver volés. »

On a précisé que les 1500 tonnes immergées comprenaient le poids des récipients. Le navire chargé de l'opération, le « Fort-Rosalie », n'a pas encore regagné son port d'attache.

Les effectifs des forces armées américaines

WASHINGTON, 6 (A.F.P.). — Les effectifs des forces armées américaines s'élevaient au 31 décembre dernier à 3,172,870 hommes, soit près de 60,000 de moins qu'en novembre 1954.

Ces effectifs se répartissaient ainsi : 1,315,600 hommes pour l'armée de terre ; 949,970 pour l'aviation ; 686,888 pour la marine et 220,617 pour le corps des fusiliers marins (« marines »).

Football

Le retour du F.-C. Chaux-de-Fonds

Advertisement for Renault 203 car, featuring an image of the car and text: 'LA QUALITÉ ENGENDRE LE SUCCÈS', 'Garage du Littoral', 'J.-L. Segessemann', 'Neuchâtel'.

Les effets des intempéries en Italie

Une petite ville, sur la côte adriatique, menacée d'être engloutie

FOGGIA, 6 (A.F.P.). — Une partie de la petite ville de Vieste, à l'extrémité du promontoire de Gargano, sur l'Adriatique, à l'est du golfe de Foggia, sera prochainement évacuée, la mer menaçant de l'engloutir.

Cette décision a été prise à la suite d'un rapport du service géologique italien, qui a souligné qu'aucun des travaux de consolidation ne pourrait empêcher l'action destructrice de la mer, dont la violence semble s'être accrue au cours des dernières tempêtes.

Un autre phénomène, dû aux intempéries, s'est produit à l'extrémité méridionale des Pouilles, près de la petite cité de Cutrofiano, dans la région de Lecce, où un gouffre d'environ 50 mètres de diamètre s'est ouvert au pied d'un grand pin. De lavis des géologues, ce cratère doit communiquer avec des grottes très profondes, dont l'existence est ainsi révélée.

Enfin, plus à l'intérieur des terres, dans la région de Matera, les pluies torrentielles des jours derniers ont provoqué le glissement d'une énorme masse de terrain, qui menace la petite commune de Colobraro et qui a déjà causé des dégâts évalués à 200 millions de lires.

AU NICARAGUA, le président Somoza a affirmé que son pays a été « survolé, mitraillé et bombardé » par l'aviation costaricaine.

En AUTRICHE, l'U.R.S.S. a protesté parce qu'un citoyen américain aurait tenté, à Vienne, d'entraîner le consul soviétique Nalwaiko à désertir le camp oriental. Les deux hommes s'étaient rencontrés dans un café, où les Américains affirmant de leur côté, que leur ressortissant avait été attiré par les Russes à des fins de provocation.

Commentaire de la crise française

Le chancelier s'est élevé contre les informations, selon lesquelles le gouvernement fédéral se montrerait très préoccupé quant aux chances de ratification des accords de Paris en France, à la suite de la chute du gouvernement Mendès-France.

Je regrette, personnellement, la nouvelle crise gouvernementale à Paris, a déclaré le chancelier Adenauer et se pense qu'un certain retard pourra intervenir dans le processus de ratification. Mais je suis certain qu'un nouveau gouvernement français n'adoptera pas, à l'égard des accords de Paris, une autre attitude que celle du gouvernement Mendès-France.

Les socialistes ont des méthodes totalitaires

Le chef du gouvernement fédéral allemand a longuement parlé ensuite de la politique intérieure et notamment de la campagne du parti social-démocrate contre le réarmement allemand.

Le fait que le parti social-démocrate parle d'un « mouvement populaire » rappelle dangereusement les années qu'ont précédé la prise du pouvoir par le parti

— Réunion chez Winston Churchill —

Ce sont les nations du Commonwealth qui s'efforcent de travailler désormais à obtenir une détente à Formose

LONDRES, 6 (Reuter). — Les efforts pour résoudre le problème de Formose se poursuivent. Une discussion à huis clos a réuni dimanche, à la résidence de sir Winston Churchill, les premiers ministres d'Australie, du Canada, de l'Inde, de la Nouvelle-Zélande et du Pakistan.

La décision des nationalistes chinois et des États-Unis d'évacuer les îles Tachen a été accueillie avec satisfaction dans les milieux du Commonwealth. L'ordre d'évacuation est interprété comme la preuve du désir sincère des États-Unis d'obtenir une détente dans le détroit de Formose.

L'évacuation des Tachen

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

... qui seront protégées par les forces retirées de Tachen

Le gouvernement nationaliste chinois a annoncé dimanche soir officiellement que les troupes nationalistes retirées des îles Tachen seront affectées à la défense d'autres îles importantes, telles que celles de Matsu et de Quemoy.

Deux « Mig » communistes abattus par des chasseurs américains

TOKIO, 6 (A.F.P. et Reuter). — Deux « Mig-15 » communistes ont été abattus par des « Sabre » de l'aviation américaine d'Extrême-Orient, après que quatre « Mig » eurent attaqué un bombardier américain en mission de reconnaissance au-dessus de la mer Jaune.

Le général Partridge, commandant de l'aviation des États-Unis en Extrême-Orient, a déclaré que les chasseurs « Sabre » escortaient un avion qui faisait un vol de reconnaissance sur la mer Jaune. Cet appareil fut attaqué par quatre « Mig » de construction soviétique. Quatre autres « Mig » ont attaqué les chasseurs d'escorte. Les « Sabre » ripostèrent au feu des chasseurs communistes, dont deux furent abattus. Les six autres « Mig » regagnèrent alors l'espace aérien communiste.

Une armada se dirige vers les îles Tachen

TAIPEH, 7 (Reuter). — Une armada de navires des États-Unis et de la Chine nationaliste se dirigeait, dimanche, de Formose vers le nord, pour procéder à l'évacuation des îles Tachen. On mande du port de Keelung (For-

Le chancelier Adenauer répond aux dernières attaques

de plus en plus violentes et répétées du parti socialiste

« Les accords de Paris assurent l'Allemagne de ne jamais être un satellite de l'U. R. S. S. »

BONN, 7 (A.F.P.). — Le chancelier Adenauer a exposé, dimanche matin, devant les commissions nationales du parti chrétien-démocrate, la situation politique actuelle.

Le chancelier a souligné que la deuxième lecture des accords de Paris et de l'accord sur la Sarre devant l'Assemblée fédérale sera décisive pour l'Allemagne, l'Europe et l'avenir de la paix dans le monde, le chef du gouvernement fédéral a énuméré les conséquences possibles de l'adoption des accords :

1. La République fédérale sera assurée de ne jamais partager le sort de la zone soviétique et des satellites de l'U.R.S.S. en Europe orientale.

2. L'Allemagne occidentale deviendra un membre souverain de l'O.T.A.N. et de l'Union de l'Europe occidentale.

3. La République fédérale aura la possibilité d'ouvrir, en tant qu'État souverain, pour la réunification du territoire allemand.

4. L'Allemagne sera assurée solennellement de l'aide des nations de l'O.T.A.N.

5. L'intégration de l'Europe sera garantie.

Ollenauer :

Le gouvernement de Bonn doit tirer les conséquences de la chute du cabinet Mendès-France

DORTMUND, 6 (D.P.A.). — M. Ollenauer, chef de l'opposition socialiste, a répondu, devant 20.000 personnes rassemblées à Dortmund, aux déclarations faites dimanche matin par M. Adenauer.

M. Ollenauer a déclaré qu'une seule solution s'impose, à savoir une Allemagne réunifiée dans la liberté et s'insérant dans un système de sécurité qui ne soit dirigé ni contre l'Est, ni contre l'Ouest.

L'opposition n'a jamais été opposée au principe selon lequel un peuple libre a le devoir de défendre sa liberté menacée. Or, les accords de Paris exigent du peuple allemand un sacrifice insensé, étant donné qu'une armée de l'Allemagne occidentale ne saurait en aucun cas renforcer la sécurité de l'Occident.

D'ailleurs, un réarmement n'est pas possible au sein d'un peuple profondément divisé. Le gouvernement fédéral et le parlement de Bonn devraient tirer les conséquences qui s'imposent de la chute du gouvernement Mendès-France. Il n'existe aucune raison, pour la République fédérale, de ratifier les accords de Paris.

Communiqués

Conférence Pierre Thévenaz

« Assurance de la philosophie et inquiétude de la foi », voilà un sujet qui paraît paradoxal à certains mais ce dilemme, le professeur Pierre Thévenaz, par sa position de philosophe et de croyant, est à même de le résoudre mieux que quiconque. Cette conférence sera donnée sous les auspices des Amis de la pensée protestante, en l'Aula de l'Université, mercredi 2 février.

AVIS TARDIFS

Eglise Evangélique Libre

Chapelle de la Rochette

CE SOIR

RÉUNION PUBLIQUE

présidée par M. Henri WEBER, pasteur. Chacun est très cordialement invité.

Avant son départ pour le Canada, l'évangéliste JEAN-JACQUES ZBINDEN prêchera et chantera pour vous, ce soir, à 20 heures. Eglise évangélique, Chapelle rue du Lac 10 Peseux

1908 • 1909 • 1910

Ce soir 7 février, à 20 h. 15, à l'HOTEL TERMINUS

M. Edgar RENAUD

vous présentera son film en couleurs

EN AFRIQUE DU SUD ET SOUS L'ÉQUATEUR

réserve exclusivement aux contemporains

PESEUX

Ce soir au cinéma de la Côte

soirée musicale et cinématographique

du Chœur d'hommes de Peseux

USI

CE SOIR à 20 h. 15

à l'auditoire de l'École de commerce : M. EDDY BAUER

« La Suisse d'aujourd'hui expliquée par son histoire »

SIROP FAMEL

calme la toux.

GARAGE DU LITTORAL

J.-L. Segessemann Tél. 5 26 38

Neuchâtel

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le nouveau directeur de l'Office de propagande des vins de Neuchâtel

Le département cantonal de l'agriculture communique :

La commission de l'Office de propagande des vins de Neuchâtel a nommé M. Charles-Léo Juvet, originaire de Buttet et de Neuchâtel, actuellement domicilié à Bienne, en qualité de directeur de l'Office.

M. Juvet, qui a 41 ans, est né à Changhaï (Chine) où son père possédait un important commerce. Il a fait ses études en Suisse, notamment à Zurich. Il a fait ensuite un apprentissage dans les vins à Dijon, puis a suivi les cours de l'Institut oenologique de Beaune. Il a complété sa formation par un séjour d'études en Allemagne. Puis il a regagné Changhaï où il s'occupa dans la maison de son père du département importations de vins. Les événements politiques se précipitant, il quitta la Chine en 1949 pour venir occuper, à Bienne, le poste de secrétaire du département des marchés, à la Fédération horlogère.

Supplément à l'ordre du jour du Conseil général

L'ordre du jour de la séance du Conseil général, qui a lieu ce soir, à 18 h. 15, comprend encore une motion de MM. Jacques Béguin et consorts, ainsi conçue :

« Les soussignés, considérant d'une part que le vote populaire des 29 et 30 janvier 1955, concernant l'achat de terrains aux Prés-d'Areuse, a un caractère définitif,

que d'autre part la ville de Neuchâtel ne saurait être indifférente à la disparition d'une place d'aviation à proximité,

» prie le Conseil communal de rechercher les voies et moyens permettant de parer à ce risque et d'assurer au Club neuchâtelois d'aviation la possibilité de poursuivre son activité. »

LA VILLE

Mort du professeur Paolo Arcari

A Rome est décédé à l'âge de 76 ans M. Paolo Arcari, qui fut notamment professeur de littérature italienne à la faculté des lettres de notre Université. Nous remercions de son souvenir la belle carrière de cet éminent esprit.

Après une arrestation mouvementée

Le nommé Marchand, qui, étant en rupture de ban, a été arrêté vendredi dans des circonstances particulièrement mouvementées par la gendarmerie et la police locale, a été conduit à la maison de santé de Préfargy, sur ordre du service sanitaire cantonal, son état mental laissant à désirer.

Un spectateur victime d'une attaque pendant le match de hockey sur glace

Hier, vers 17 heures, pendant le match de hockey Young Sprinters - Grasshoppers, un spectateur, M. John Robert, né en 1887, fonctionnaire cantonal retraité, a été soudain victime d'un malaise et est décédé peu après avoir été transporté au vestiaire de la patinoire.

Collision à la place Purry

Dans la nuit de samedi à dimanche, à 0 h. 30, une collision s'est produite à l'intersection des rues de la Place-d'Armes et Purry entre une voiture bernoise et une auto neuchâteloise. Un passager de la première auto, Mlle C. C., domiciliée à Cortailod, qui se plaignait de violentes douleurs dans le dos, a été transportée par l'ambulance de la police à l'hôpital de la Providence.

Frappé d'une attaque en rue

Samedi à 17 h. 35, un piéton, M. Gottfried Eggimann, né en 1891, victime d'un malaise, s'est affaissé sur le trottoir de la rue de Fontaine-André. Il est mort pendant son transport à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police.

Assemblée générale de la Fédération suisse de camping

La Fédération suisse de camping a tenu ses assises dimanche dans notre ville, à l'hôtel Terminus, sous la présidence de M. Baumgartner, de Lucerne, président central. Dans l'assistance, on notait la présence notamment de M. Félix Ducemmun, de Genève, président d'honneur.

Au cours de la partie administrative, les congressistes, au nombre d'environ 90, venus de toutes les régions de la Suisse, se sont occupés principalement de l'augmentation du nombre des camps dans notre pays, augmentation nécessaire par l'accroissement constant du nombre des amateurs de camping. Ce problème prend d'ailleurs un caractère international. L'assemblée a examiné également la question des mesures législatives prises par différents cantons au sujet du camping. La Fédération suisse souhaite que les cantons harmonisent leurs législations respectives et mettent au point un règlement en la matière. Notons que la Fédération a inspiré la législation fédérale sur les caravanes attelées aux voitures automobiles de tourisme.

Au déjeuner, les convives ont été salués par M. Jean-Pierre Porchat, chancelier d'Etat, qui leur a apporté le salut du gouvernement cantonal, alors que M. Jean Liniger, conseiller communal, s'exprimait au nom de la ville de Neuchâtel.

Ce congrès a été organisé de façon parfaite par la section neuchâteloise de la Fédération suisse de camping, présidée par M. René Girardin.

L'exposition « L'art dans l'Eglise » a fermé, hier, ses portes

La belle exposition qui s'est tenue durant trois semaines au Musée des beaux-arts, s'est terminée dimanche soir.

Nous reviendrons sur les manifestations dont sa fermeture s'est accompagnée comme sur les prix qui ont été décernés.

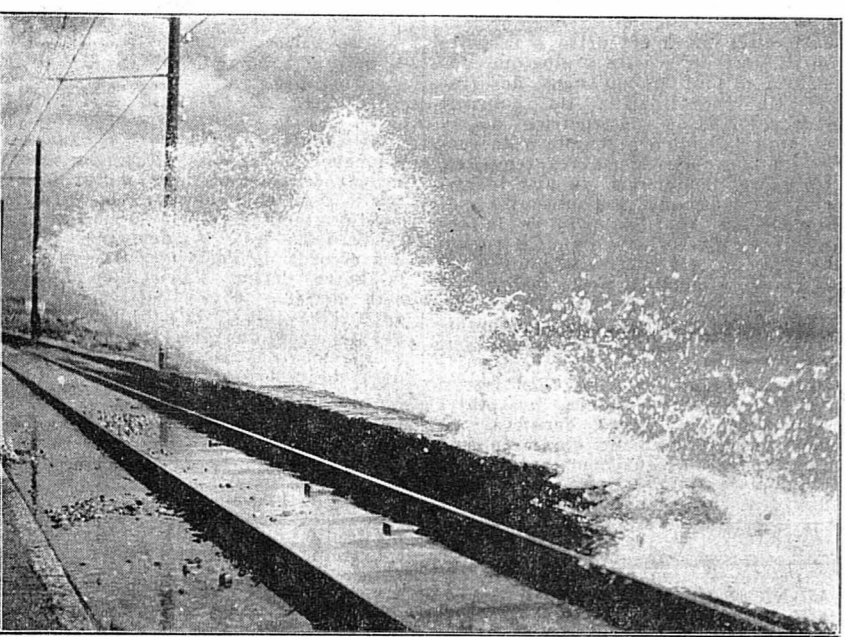
Réimpression responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

Les conséquences du mauvais temps

La baisse du lac de Neuchâtel est arrêtée alors que le lac de Bienne monte de 10 centimètres

La navigation ne peut pas encore reprendre



Pendant la tempête de vendredi, des vagues impressionnantes ont donné l'assaut à la route du littoral, entre Neuchâtel et Serrières, où la circulation dut être détournée. (Phot. Castellani, Neuchâtel)

Le niveau du lac de Neuchâtel qui était en baisse, s'est stabilisé depuis vendredi à 430 m. 60. La cote n'avait pas varié jusqu'à dimanche à minuit. C'est la conséquence des précipitations de ces derniers jours. Les lacs de Morat et de Bienne sont de nouveau en crue. Le vent a soufflé très fort samedi, avec des pointes atteignant une vitesse de 79 kilomètres à l'heure, au maximum. Il n'a pas été nécessaire toutefois de canceler la route Neuchâtel-Serrières, copieusement arrosée par les vagues, mais où la circulation des trams et des véhicules à moteur pouvait se faire sans danger. La police locale a fait plusieurs contrôles le long des quais Perrier et Suchard. Dimanche, le vent fut heureusement beaucoup moins fort, de sorte qu'il n'y eut pas d'alerte.

La navigation reste interrompue

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat communique :

« Les mauvais temps persistant a entraîné une modification de la situation sur les lacs jurassiens. Depuis vendredi, la baisse du lac de Neuchâtel est complètement stoppée et les lacs de Morat et de Bienne enregistrent une nouvelle crue. Dans ces conditions, et contrairement à ce qui avait été prévu et annoncé, les services de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat ne pourront pas reprendre lundi et la suspension du trafic demeure maintenue jusqu'à nouvel avis. Des services de car continueront d'assurer le trafic entre Neuchâtel et la rive sud, soir et matin. »

Le niveau du lac de Bienne est remonté de 10 cm.

(c) Les pluies de ces derniers jours ont non seulement ralenti la baisse des eaux du lac de Bienne, mais l'ont fait remonter sensiblement.

Judi soir, le limnimètre indiquait 429 m. 37; depuis, le niveau est régulièrement monté pour atteindre dans la journée de dimanche 429 m. 47.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche d'hiver

(c) Pendant toute la journée de dimanche la neige est tombée en abondance dans les Montagnes. La couche atteint environ 20 cm. Le chasse-neige a circulé dans les rues de la Chaux-de-Fonds durant tout l'après-midi.

Issue mortelle d'un accident de la circulation

Une habitante de Moudon, Mme Alice Fluhmann, âgée de 58 ans, en visite chez sa fille à la Chaux-de-Fonds, qui avait été renversée jeudi par une automobile alors qu'elle traversait une rue de la ville, est décédée samedi matin à l'hôpital où elle avait été transportée, des suites d'une fracture du crâne.

LA VUE-DES-ALPES

Tempête de neige

(c) Une tempête de neige a sévi à la Vue-des-Alpes durant toute la journée de dimanche. On évalue la couche fraîche à environ 30 cm.

Quelques automobiles ont été en difficulté sur les deux versants de la montagne. On ne signale toutefois aucun accident.

VIGNOBLE

ROCHEFORT

Une auto française se jette contre un mur

(c) Dimanche matin, peu avant 11 heures, une auto portant plaques françaises a dérapé sur la route rendue glissante par une couche de neige très humide.

L'auto, qui venait de Corcelles et se dirigeait vers le Val-de-Travers, a heurté l'angle de l'immeuble de la gendarmerie. Un passager qui se trouvait assis à côté du conducteur, a été assez grièvement blessé à la jambe. On craint une fracture du genou. Un médecin lui a donné les premiers soins, puis elle a été reconduite au domicile de parents, qui habitent Corcelles, par un automobiliste de Rochefort.

Naissances

Monsieur et Madame Paul-Henri FELLRATH ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit

Alexandre

Neuchâtel, 5 février 1955

Maternité Cortailod

Monsieur et Madame Fritz KÖHLI-WAMPLER ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite

Sylviane

6 février 1955

Maternité Valangines 79 Neuchâtel

RÉGIONS DES LACS

YVERDON

Le juge de paix blessé en forêt

(c) M. John Grin, juge de paix, travaillait en forêt samedi après-midi à Ependes. Il était en train de scier un arbre, vers 16 heures, lorsque celui-ci se déplaça et tomba sur ses pieds. M. Grin a dû être conduit à l'hôpital d'Yverdon avec une fracture probable de la cheville et du pied.

BONVILARS

Fâcheuse glissade

(c) Mme Juliette Egli, âgée de 53 ans, a glissé chez elle, samedi après-midi, et s'est fracturé le genou. Elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

LA VIE NATIONALE

Le candidat socialiste l'emporte à l'élection gouvernementale vaudoise partielle

LAUSANNE, 6. — Pour remplacer M. Paul Chaudet, élu conseiller fédéral, 23,063 électeurs ont élu conseiller d'Etat dimanche, M. Charles Solberger (Bernois, 59 ans, socialiste), depuis 1945 député au Grand Conseil, depuis 1946 syndic de Bex, depuis 1951 conseiller national.

M. Ernest Pidoux, candidat radical, a recueilli 21,714 voix.

La participation au scrutin n'a été que de 38 %.

Une autre fois, les radicaux feront bien de choisir un candidat moins discutable

Notre correspondant de Lausanne nous téléphone à ce propos :

Maintenant que les jeux sont faits, et que la défaite du parti radical et de ses alliés est consommée (elle est cuisante, il ne faut pas se le dissimuler), les stratèges auront le loisir de rechercher les causes d'un échec malgré tout inattendu.

A notre sens, plusieurs facteurs sont intervenus, qui ont donné son orientation à l'élection complémentaire.

D'abord, par rapport aux joutes précédentes, l'électorat a montré davantage de zèle. Il ne fait cependant pas de doute que cette augmentation des suffrages a favorisé au premier chef le candidat socialiste. Celui-ci avait l'appui non seulement de ses propres troupes, mais de la masse, non négligeable, des électeurs populistes. En outre, l'attitude ambiguë du parti chrétien-social (catholique) a certainement provoqué des défections bourgeoises. Elles se sont encore accentuées du fait qu'en dépit de ses qualités, le radical Pidoux n'était pas autant persona grata dans son parti et ailleurs que ne l'était M. Solberger dans le sien.

Résultat final : les électeurs des partis nationaux, moins enthousiastes, se sont réfugiés dans une prudente abstention, qui leur coûte aujourd'hui un siège. Moralité : le grand sanhédrin du parti radical sera bien inspiré, une autre fois, de choisir avec plus de clairvoyance une personnalité qui soit véritablement de premier plan.

B. V.

BIENNE

Le marché du travail en janvier

(c) A fin janvier, il y avait 105 chômeurs contre 175 le mois précédent et 47 en janvier 1954.

En général, il n'y a pas de modifications importantes à signaler par rapport au mois de décembre dernier. Dans l'horlogerie et les branches annexes, se sont produites d'une part, une diminution assez sensible du nombre des chômeurs et chômeuses partiels, d'autre part, une légère augmentation du chômage total. On a enregistré une tendance au fléchissement du degré d'occupation dans l'industrie du bois et dans quelques entreprises petites et moyennes de la métallurgie.

Dans l'industrie des machines, les arts graphiques et les entreprises d'installation, ainsi que dans le commerce et les transports, l'hôtellerie et le service de maison, la situation reste favorable. Au premier rang de la demande de main-d'œuvre figure le personnel qualifié et spécialisé. L'industrie du bâtiment a de nouveau disposé d'un nombre d'occasions de travail extraordinairement grand pour la saison.

De nombreuses demandes d'autorisation de travail en faveur de la main-d'œuvre étrangère ont dû être précisées favorablement, malgré les efforts incessants, privés et officiels, pour placer dans les emplois vacants du personnel indigène.

VAL-DE-TRAVERS

Neige humide

(c) La neige est tombée dans la nuit de samedi à dimanche et hier matin elle a pris pied dans le fond de la vallée. Accompagnée de pluie, la neige a rendu la circulation malaisée sur les routes.

Prévenu d'avoir provoqué un accident dans les gorges de Noirvaux, un industriel d'Yverdon est acquitté

(c) Le soir du Jeûne fédéral un accident s'était produit dans les gorges de Noirvaux entre deux véhicules à moteur, accident dû, selon l'enquête, au dépassement imprudent fait par un automobiliste inconnu.

Les indices recueillis pour identifier ce dernier furent assez minces mais permirent cependant au ministère public de renvoyer devant le tribunal un industriel d'Yverdon qui avait mangé dans la journée avec des amis à la Brévine. L'industriel en question ayant pu établir qu'à l'heure de la collision il se trouvait déjà depuis un certain temps dans sa ville de domicile, le tribunal de police n'a pu faire autrement que de le libérer et de mettre les frais à la charge de l'Etat.

FLEURIER

Interruption de courant

(c) Le courant électrique a été interrompu dimanche dans la matinée pour permettre le changement d'appareils de comptage à la station transformatrice des Allumettes, les anciens appareils étant devenus trop faibles.

VAL-DE-RUZ

CERNIER

En faveur de la Croix-Rouge

(c) Avec la collaboration de quelques élèves de l'école secondaire, la vente du mimosa en faveur de la Croix-Rouge a connu un beau succès.

En peu de temps, la somme de 420 fr. a été récoltée au village.

JURA BERNOIS

Pour repeupler la Birse

(sp) La Société des pêcheurs prévoit à versé, en 1954, dans la Birse 20,000 alevins et 300 truitelles provenant principalement de sa propre pisciculture. Cet effort sera poursuivi en 1955.

A LA FRONTIÈRE

Près de Saint-Claude

Un chauffard tue deux cyclistes puis est victime lui-même d'un accident

(c) Un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route de Lyon à Genève, près du village de Port, à 4 km. de Nantua.

Violentement heurtés par une automobile, sur le pont qui enjambe à cet endroit le bras du lac de Nantua, deux cyclistes, Mmes Alice Verchère, 35 ans, et M. Camille Pernet, 45 ans, employé de la S.N.C.F., ont été tués sur le coup.

Le conducteur a poursuivi sa route, mais, cent mètres plus loin, il fut victime lui-même d'un grave accident, sa voiture ayant dérapé et s'étant retournée.

Le chauffard, qui se tira indemne de ce second accident, est un nommé Gaget, industriel à Oyonnax, qui prétendit tout ignorer de la première collision. Mais des débris du monogramme de sa voiture, retrouvés sous le vélo de Mme Verchère, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Gaget a été appréhendé par la gendarmerie.

Madame John Robert-Lecoultrre, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Claude Robert-Monnier et leur fille Anne-Claude, à la Chaux-de-Fonds ; Monsieur et Madame Jean Robert-Senn et leurs enfants, Henri et Josette, à Montier ; Mademoiselle Marie-Louise Robert, à Neuchâtel ; Mademoiselle Huguette Robert, à Neuchâtel ; la famille de feu Monsieur Alfred Robert ; la famille de feu Monsieur Henri Lecoultrre ; les familles parentes et alliées, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Monsieur John ROBERT

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin et ami, emporté à leur affection, subitement, dans sa 68ème année.

Neuchâtel, le 6 février 1955.

(Côte 66)

Veuillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le fils de l'homme viendra.

Mat. 25 : 13.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 9 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

On est prié de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Je sais que mon rédempteur est vivant.

Hébreux 19 : 25.

Madame et Monsieur Paul Vogt et leurs enfants, Françoise, Jean-Marie et Bernard, à Fontainemelon ; Madame et Monsieur Jean Amez-Droz et leurs enfants, à Avully ; Madame veuve Frédéric Amez-Droz et ses enfants, à Neuchâtel et à Aclens ; Madame veuve Paul Gaberel et ses enfants, à Neuchâtel et à Fontainemelon ; Madame veuve Walter Amez-Droz et ses enfants, à Villiers ; Mademoiselle Jeanne Amez-Droz, à Villiers ; Madame veuve David Fallet, à Dombresson ; les enfants et petits-enfants de feu Joël Vuille, en Suisse, en France et aux Etats-Unis, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le pénible devoir de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Henri VUILLE

née Madeleine AMEZ-DROZ

leur bien chère maman, grand-maman, sœur, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a rappelée à Lui, aujourd'hui dimanche, dans sa 71ème année.

Saint-Martin, le 6 février 1955.

A Jésus je m'abandonne, Car tu m'as dit, je le crois Et je prends ce qu'il me donne, La couronne avec la croix. Comptez sur Lui d'heure en heure, Tant que dure le combat, Que l'on vive ou que l'on meure, Comptez sur Lui, tout est là.

L'ensevelissement aura lieu mardi 8 février, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

Monsieur William Jacot-Descombes ; les enfants et petits-enfants de feu Joseph Sterren, à Monthey et à Genève ; les enfants et petits-enfants de feu Paul Jacot-Descombes à Lausanne, à Fontainemelon, à Cernier, à Neuchâtel et à Oéleville (France), ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle de leur très chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine et marraine,

Madame

William JACOT-DESCOMBES

née Florentine STERREN

que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui samedi, dans sa 62ème année, après une longue et douloureuse maladie supportée avec courage et résignation.

Fontainemelon, le 5 février 1955.

Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra quand même il sera mort ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais. Crois-tu cela ?

Jean 11 : 25-26.

L'ensevelissement aura lieu lundi 7 février, à 13 h. 30.

Culte pour la famille à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Max de Coulon ; Monsieur François de Coulon ; Monsieur et Madame Aloys de Montmollin ; Monsieur et Madame Max de Coulon ; Monsieur et Madame Gérald de Montmollin et leur fils ; Monsieur et Madame Carlos Grosjean ; Monsieur Jean-Jacques de Montmollin ; Monsieur Jacques Laurent de Coulon ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Ed. Berthoud-de-Coulon ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Henri de Coulon ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Charles de Coulon ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Frédéric de Bosset ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Paul de Coulon ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Georges Jonquière ; Madame William de Coulon, ses enfants et petits-enfants ; Madame Robert de Pury, ses enfants et petits-enfants ; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur et Madame Rodolphe de Coulon ; les familles Coulon, DuPasquier, Stürler, ont l'honneur de faire part du décès de

Monsieur Jean de COULON

ingénieur

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection le 4 février 1955, après une longue maladie, dans sa 56ème année.

Ceux qui auront été intelligents brilleur comme les étoiles, à toujours et à perpétuité.

Dan. 12 : 3.

L'ensevelissement aura lieu à Cornaux le lundi 7 février.

Culte à l'église à 14 h. 30.

Les honneurs seront rendus à la sortie de l'église.

Culte pour la famille à Souaillon, à 13 h. 30.

Souaillon, Saint-Blaise.

Le comité des Anciens Etudiens a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Jean de Coulon

leur camarade, survenu le 4 février 1955.

Madame Paul Attinger ; Monsieur et Madame René Thiébaud et leurs enfants ; Monsieur et Madame Jean-Victor Attinger ; Mademoiselle Lucie-Anne Attinger ; Monsieur James-Louis Attinger ; le docteur Maurice Chapuis, ses enfants et son petit-fils ; Monsieur le pasteur et petits-enfants Paul Colin, leurs enfants et petits-enfants ; Mademoiselle Anne-Marie de Caumont ; Monsieur et Madame de Pengern, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Marcel Kurz ; Mademoiselle Andrée Kurz ; Monsieur et Madame Pierre Attinger et leurs enfants ; Monsieur et Madame Claude Attinger et leurs enfants ; Monsieur et Madame Gustave Attinger et leurs enfants ; les familles parentes et alliées ; Madame Olga Berrux, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur James ATTINGER

leur cher beau-frère, oncle, grand-oncle, arrière-grand-oncle et ami, qui s'est paisiblement endormi, le 4 février 1955, dans sa nonante et unième année.

Neuchâtel, le 4 février 1955. (Saint-Honoré 9)

Je serai le même jusqu'à votre vieillesse ; je me chargerai de vous jusqu'à votre blanche vieillesse ; je l'ai fait et je vous porterai ; et je me chargerai de vous, et je vous délivrerai.

Es. 46 : 4.

L'incinération aura lieu lundi 7 février, à 11 heures.

On est prié de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les membres de la Croix-Bleue ont le grand chagrin de perdre leur cher et fidèle ami

Monsieur James ATTINGER

Heureux celui qui s'intéresse au pauvre. L'Eternel le garde, il est heureux sur la terre.

Ps. 41 : 1.

L'incinération aura lieu lundi 7 février, à 11 heures.

La Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande et sa section neuchâteloise ont le grand regret de faire part de la mort de

Monsieur James ATTINGER

membre d'honneur

leur vénéré collègue et ami.

Incinération à Neuchâtel, lundi 7 février, à 11 heures.

Le comité central.

Le travail fut sa vie.

Madame J. Eggimann-Platz ; Monsieur et Madame E. Eggimann-Nesi et leurs filles, à Saint-Gall ; Monsieur et Madame Ch. Lessiack-Kaelin et leur fille, à Bâle ; Monsieur et Madame J. Spielmann-Lessiack et leurs fils, à Biberist ; Madame et Monsieur W. Kohli-Eggimann, à Berne, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur

Gottfried EGGIMANN-PLATZ

chef de train B.-N. retraité

enlevé subitement aujourd'hui à leur tendre affection, dans sa 64ème année.

Neuchâtel, le 5 février 1955. (Petite-Chènes 9)

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 8 février, à 11 heures.

Culte à la chapelle du crématoire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part